La météo

Aujourd'hui: généralement nuageux et assez frais.

Minimum — 8° Maximum — 7°

Demain: nuageux avec pluie mêlée de neige.

DÉTAILS CAHIER SPORTS

LIVRES
ALAIN STANKÉ
l'éditeur pas comme les autres
Page C1

DES CRIMES ET DES HOMMES
Montréal sous le régime de la pègre
Page A8

LOTTO 649 7 8 23 26 46 48 47
2 12 23 24 36 41 8
SÉLECT

MONTRÉAL 350e

La Presse
Dimanche

GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

• MONTRÉAL, DIMANCHE 12 JANVIER 1992 108e ANNÉE Nº 80 58 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine

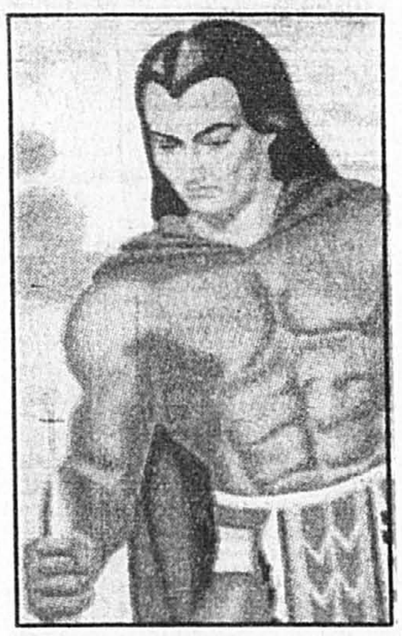


B 3 JULIETTE HUOT

Sports

NEW YORK RANGERS 7 A. 2

Arts



C 7 OEUVRES MOHAWKS

On les a connus lors de la crise d'Oka, dont ils étaient parmi les vedettes. Mais Ellen Gabriel et Louis Hall sont aussi des artistes qui exposent ces jours-ci.



Vaccination de 200 000 jeunes de l'Outaouais

La mesure pourrait bientôt s'appliquer à d'autres régions

MARIE-FRANCE LÉGER

Plus de 200 000 enfants et adolescents de la grande région d'Ottawa-Hull seront vaccinés contre l'infection à méningocoque, ont fait savoir hier les autorités de la santé publique du Québec et de l'Ontario.

Le programme de vaccination vise à stopper la propagation de la maladie qui a fait six victimes dans la région au cours du dernier mois.

Le ministère de la Santé du Québec met sur pied une opération de vaccination, à partir de demain, afin d'immuniser 70 000 enfants de l'Outaouais québécois contre l'infection à méningocoque.

Le programme de vaccination contre ce type particulier de méningite s'étendra à la clientèle des établissements des niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

«Nous avons pris cette décision après vérification des données épidémiologiques, des vaccins disponibles et après consultation avec l'étranger», a expliqué hier soir le docteur Marc Dionne, directeur de la Santé publique du Québec.

Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, a fait cette annonce hier soir sur la recommandation de la Direction de la santé publique du ministère, du DSC de l'Outaouais et du Comité d'experts du milieu de la santé. Les détails de l'opération de vaccination seront précisés demain en conférence de presse par le DSC local.

«Nous sentions qu'il fallait autoriser davantage de vaccins. La situation dans l'Outaouais est plus sérieuse. Ce n'est plus une question de coûts. Je comprends également l'inquiétude des parents dans les autres régions mais il faut intervenir de façon raisonnable et avec toutes les données disponibles. Une vaccination plus massive dans Lanaudière ou Saint-Jérôme n'est pas à écarter», a repris M. Dionne.

Pour sa part, la ministre de la Santé de l'Ontario, Frances Lincoln, n'a pas pu préciser quand le programme de vaccination commencerait dans sa province, parce que les autorités doivent déterminer au préalable quand elles seront en possession de suffisamment de vaccins.

Les détails de cette opération ne seront pas annoncées avant lundi, a précisé la ministre.

Dans la région de Hull, hier, un autre cas de méningite du type C (infection à méningocoque) a d'ailleurs été signalé. Il s'agit d'un adolescent de 14 ans de Campbell's Bay qui a été en contact avec un résidant de Hull de 37 ans, décédé en début de semaine. Le jeune homme a été hospitalisé et on ne craint pas pour sa vie.

Le programme de vaccination gratuite commencera à partir de demain et s'échelonnera sur quelques jours. Les coûts d'une telle opération pour le gouvernement seront connus dans les prochains jours.

Par ailleurs, les trois autres cas de méningite diagnostiqués dans la région de Montréal et à Cornwall, en Ontario, hier n'appartiennent pas au méningocoque de type C qui a tué sept personnes en moins de deux semaines au Québec. Également, le cas présenté hier, affectant un joueur de la LHJMQ des Titans de Laval, s'est révélé finalement n'être qu'une grosse grippe.

VOIR SANTE EN A2

RUSS COURTNALL ÉLECTRISANT



Électrisant, Russ Courtnall a préparé les deux buts de McPhee en un peu plus de deux minutes au début de la troisième période et il a réveillé le Forum au complet, menant le Canadien à une victoire de 3-2 contre les Whalers de Hartford. Et les efforts de Randy Ladouceur pour contrôler Sylvain Turgeon n'auront servi à rien. Page S3

L'expulsion des Palestiniens consolide l'emprise des É.-U.

JOONEED KHAN
envoyé spécial

La Presse *à KOWEIT*



2. ■ Le Koweït «libéré» est devenu un laboratoire démographique qui refoule encore des dizaines de milliers d'Arabes «indésirables» qui n'ont nulle part où aller, et où affluent les Asiatiques, par dizaines de milliers, hommes et femmes, alléchés par l'embauche introuvable chez eux, même si, dans le Golfe, ils sont voués à un traitement abusif, méprisant, et souvent brutal et inhumain de la part de leurs employeurs.

Les plus durement touchés sont les Palestiniens, arrivés en vagues successives, depuis le choc de la partition en 1947 et la grande dispersion de 1948, jusqu'à la guerre du Liban, avec une pointe après la guerre de 1967, quand Israël étendit son occupation à l'ensemble de la Palestine du mandat britannique.

Hawalli, Salmiya, les grands quartiers de l'est de la ville de Koweït où la loi cantonnait les expatriés, notamment les 500 000 Palestiniens qui ont tant contribué au développement de l'émirat, sont aujourd'hui des villes fantômes. Les commerces sont fermés, les rues désertes, les grands HLM vides — sous l'apartheid des émirats, les étrangers n'ont pas le droit d'être propriétaires.

Il y restait encore en novembre quelque 20 000 Palestiniens et seuls quelques enfants osaient s'aventurer dans les grands terrains de jeu poussiéreux entre les édifices.

Dans Hawalli, à une intersection, un vendredi après-midi, le sabbat musulman, un automobiliste dépasse en catastrophe un autre pour ensuite le serrer contre le terre-plein médian. Il descend vêtu du *dishdasha* blanc koweïtien, le *keffieh* rouge relevé des deux bords. Brandissant une mitraillette, il oblige sa victime, un Palestinien, à embarquer avec lui avant de démarrer vers une destination inconnue. Une scène tirée tout droit des Territoires occupés par Israël. «Un autre disparu», dit l'ouvrier palestinien qui m'accompagne.

«Les Koweïtiens ne connaissent rien à la résistance. Les vrais résistants ici face aux Irakiens, c'était nous, et nous eûmes à affronter les agents du Front de libération arabe, aile baassiste de la Résistance palestinienne infiltrés par l'Irak pour nous rallier à l'occupation», affirme un ingénieur palestinien né au Koweït de parents originaires de Gaza et en attente d'expulsion.

«Bien avant la guerre, les Irakiens avaient soumis à l'OLP une liste de noms de 1600 Palestiniens qui leur résistaient au Koweït», dit une membre d'un collectif clandestin qui compile faits et témoignages sur plusieurs centaines de Palestiniens, jeunes et vieux, hommes et femmes, enlevés, torturés, abattus, démembrés et jetés dans la rue, sur des dépotoirs ou dans des fosses communes depuis la «libération» du Koweït.

«Quand les Irakiens occupaient le Koweït, je m'y opposais, je voulais qu'ils s'en aillent, mais aujourd'hui je prie pour qu'ils reviennent», avoue un autre. Comme tous les «indésirables», il avait jusqu'au 31 décembre pour obtenir un permis de résidence ou quitter l'émirat — l'échéance vient d'être portée à mai prochain. Le «permis de

VOIR Peu osent... EN A7

Le président Bendjédid d'Algérie démissionne

d'après AFP et Reuter

ALGER

Le président Chadli Bendjédid a démissionné hier soir de ses fonctions de président de la république à cinq jours de la tenue du deuxième tour des premières législatives pluralistes algériennes, dont le premier avait été largement remporté par le Front Islamique du Salut (FIS).

Peu après, le président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabyles, a déclaré officiellement la vacance de la présidence de la république. Immédiatement après l'annonce de la démission du président Bendjedid, lors du journal télévisé de 20 h, des blindés de l'armée ont pris position autour des principaux édifices publics.

Le chef de l'État algérien a dénoncé hier soir à la télévision les «nombreux dépassements» enregistrés dans l'exercice du pluralisme politique en Algérie, en annonçant qu'il démissionnait de ses fonctions de président de la république. M. Bendjédid a affirmé en outre qu'il n'avait «pas fui ses responsabilités», dans une lettre remise au Conseil constitutionnel.

«Les dispositions prises et les méthodes employées pour résoudre nos problèmes ont atteint une limite qui ne peut être dépassée

VOIR ALGERIE EN A2

Le sport? Niet!

MOSCOU



Ça ne manque vraiment pas à mon bonheur, mais je suis surpris: le sport est complètement absent de la vie des Russes. Évacué de l'actualité comme des conversations. Depuis bientôt un mois que je suis ici, pas un seul match de hockey à la télé et les quelques patinoires extérieures que j'ai repérées sont des étangs de boue déserts. Aussi, quand j'ai su pour ce match de hockey au stade Dynamo, j'ai tordu le bras à Viktor: «On y va!»

Un bon match d'ailleurs. Des midgets, mais haut niveau technique. Des vrais Russes: téteux pour sortir le puck, brillants passé la ligne du centre. Sur ces grandes patinoires on voit le jeu respirer et se dénouer d'un coup: l'ailier flye dans le trou, la passe est précise, le lancer du poignet aussi dans le haut du filet. Dynamo de Moscou 4. Dynamo de Riga, 0.

J'applaudis. Viktor soupire. Il veut s'en aller. Le lieu lui répugne. Pour lui, Dynamo égale police. Égale KGB.

— Mais c'est un match international, Viktor, Riga n'est même plus en Russie...

Viktor soupire encore. Ce qu'ils peuvent être naïfs ces étrangers...

— Les clubs Dynamo de l'ex-URSS (Moscou, Riga, Kiev, Minsk, Tbilisi) ont conservé des liens supra-nationaux, un cousinage nostalgique et pour cause: Dynamo, la plus prestigieuse organisation sportive de l'Union, est toujours le club du KGB même si ce n'est plus tout à fait le même KGB... qui disent.

Pour se rendre au complexe sportif Dynamo, pas compliqué. Le métro, jusqu'à la station Dynamo. On émerge au milieu des bouleaux du magnifique parc Petrovski. Un bien-être physique, on a envie de venir courir ici. Rien de colossal, ni d'opaque comme souvent à Moscou. Équilibre des masses et transparence. Le grand stade bleu et blanc n'est pas si grand, les baies vitrées des gymnases montrent une nuée de gamines qui cabriolent, des escrimeurs au bout de leur fil, des leveurs de fonte, des lutteurs, toute une humanité qui sue dans le confort le plus high-tech qui soit...

— Ça au moins ca marche, je dis à Viktor...

— Ah oui. Ici, jusqu'à tout récemment du moins, techniques de pointe, médecine et équipements de pointe. Dollars pour voyager. Vraiment tout ce qu'il fallait. Pas comme dans nos hôpitaux!

Non, Viktor n'est pas une exception bougonnante. Il est comme tous les Russes en ce moment, il n'a tout simplement pas la tête au sport. Et le coeur encore moins.

Le sport d'élite russe affilié de-

VOIR «Et de quoi» EN A2

■ **La Russie et l'Ukraine arrivent à un compromis sur la flotte de la mer Noire.** *Page B1*

Sommaire

Addition croisées	B9
Annonces classées	
immobilier	B9 à B11
marchandises	B11, C12
emplois	C12
automobiles	C12 et C13
propositions d'affaires	B6
Bandes dessinées	B12
Décès	C11
Économie	B6 et B7
Êtes-vous observateur?	B9
Feuilleton	B10
Horoscope	B11
Le bridge	C13
Le monde	B1
Livres	Cahier C
Arts et spectacles	C7 à C11
tele-horaires	C9
Loteries	A4 et A5
«Mot mystère»	B11
Sciences	B8
Cahier sports	
Jean Perron	S5

Le rallye auto-moto Paris-Le Cap est dénoncé par le Vatican



LOUIS B. ROBITAILLE
Collaboration spéciale
PARIS

PARIS FRANCE

Ce n'est pas tous les jours que le journal du Vatican, l'austère l'« *Osservatore Romano* », consacre un éditorial à une activité sportive. En particulier pour le condamner solennellement. Quand il fait des leçons de morale, l'organe officiel de la Papauté s'attaque plutôt aux poitrines dénudées au cinéma (vaste programme), aux BD violentes, ou aux chansons licencieuses, comme il l'avait fait à l'époque de «je t'aime moi non plus» de Gainsbourg. Le joyeux refrain «Je vais et je viens/entre tes reins» n'était pas du tout apprécié.

Jeudi dernier, l'*Osservatore* avait autre chose en tête. La mise à l'index, ou plutôt l'interdiction, il la réclamait pour le rallye auto-moto Paris-Le Cap. Un énorme rallye africain mieux connu sous le nom Paris-Dakar, et qui a changé de destination finale cette année pour sa 14e édition.

«Le véritable classement du Paris-Le Cap est le suivant: 30 morts en 14 ans. Le sport est la première victime de ce qui est désormais un implacable rendez-vous, face auquel, par respect pour les victimes et pour la sauvegarde des pays traversés, il ne reste plus qu'une exigence: la supprimer... On mettra fin ainsi à une tragédie, mais aussi à une insulte.»

Il semble que l'éditorialiste romain ait arrondi les chiffres dans son zèle dénonciateur. La mort, mardi dernier, de Gilles Lalay, un motard qui avait été le vainqueur du Dakar en 1989, n'est que... la 29e mort accidentelle du fameux rallye. Ce qui fait tout de même une moyenne supérieure à deux décès par année. Une année, des concurrents auto avaient été tués par des militaires malliens en traversant une zone de guerre civile. En 1986, c'est le fondateur du Paris-Dakar, Gilbert Sabine, qui se tuait en hélicoptère en compagnie du chanteur Daniel Balavoine. En 1984, des femmes et enfants avaient été fauchés au Burkina Faso par des véhicules hors contrôle. Les victimes se répartissaient donc dans les divers camps en présence: neuf concurrents, 14 membres de l'organisation (deux cette année à date), et neuf «civils». Sans compter les blessés divers.

L'accident survenu mardi à Gilles Lalay est assez classique: le motard fonçait dans une étape de liaison dont l'itinéraire était en principe dégagé, et où chacun devait respecter les limitations de vitesse. Prenant un virage sur la gauche, il est entré de plein fouet... dans un véhicule de l'assistance médicale. Mort clinique presque immédiate.

«Je n'ai jamais participé au Dakar et je n'ai pas l'intention de la faire, déclarait le jour même le champion français de moto Christian Sarron. Sur un circuit professionnel, on va très vite, on prend des risques, mais calculés. Sur le Dakar, il n'y a pas seulement les risques calculés: il y a le hasard, qui est fatal.»

Il faut dire en effet que, malgré le vacarme et la vitesse des motos, les courses et autres «Bol d'Or» font relativement peu de victimes dans l'année. Probablement moins, justement que les fameux rallyes — de Corse ou du Portugal — où, ici et là, des voitures finissent dans un ravin... ou dans un groupe de spectateurs inprudents. Le rallye africain créé à Paris par Gilbert Sabine, repris par son frère Thierry, soutenu par de grandes télés française et italienne, avec participation massive de conducteurs français (et italiens), provoque un nombre de morts aussi impressionnants que réguliers. Les courses transatlantiques de voiliers en solitaire — pourtant dangereuses — ne font pas un mort par année car, même en cas de naufrage, des mesures de sécurité sont prévues. Le Paris-Le Cap ressemble plutôt à une roulette russe. La question étant de savoir qui va y passer à chaque année.

«Les sports motorisés, nous disait le romancier Michel Tournier, grand amateur de sports olympiques, sont l'une des activités les plus imbéciles au monde. D'ailleurs, sur les circuits automobiles, les trois quarts des commanditaires sont des vendeurs de cigarettes.»

Pour ce qui est de ce rallye, il ajoute aux défauts habituels des sports à vroum-vroum un vice supplémentaire (qui en fait tout son charme, disent ses défenseurs): il se déploie sur un continent qui s'enfonce dans le sous-développement absolu, le sida et les innombrables guerres civiles. Les concurrents montés sur Mitsubishi ou Citroën croisent un jour des détachements armés tchadiens à la recherche de rebelles. Un autre jour, on annule une «spéciale» pour cause d'insécurité. Les autres jours, les caravanes se contentent de traverser des foules affamées, en tout cas fort démunies.

Le Paris-Le Cap a suscité des oppositions dès les premières années de son existence. À strictement parler, il ne fait rien de mal et n'aggrave pas les malheurs des populations traversées: pour se payer un aussi formidable terrain de jeux, les organisateurs et sponsors versent leur modeste tribut aux pays concernés. Ils consomment en partie sur place. En principe, ils nettoient derrière eux. Bref l'Afrique n'est pas plus misérable après qu'avant. Et l'organisation pour contrer les critiques a même eu quelques trouvailles: des pompes à eau et autres équipements légers donnés en cadeau pour les villages traversés.

Cela n'empêchait pas quelque 80 organisations non gouvernementales réunies à Paris de se dire, le 23 décembre, «écoeurées par le gaspillage de richesses, de carburant, de moyens techniques qui font d'habitude tant défaut aux populations africaines, et le caractère indécent et scandaleux du rallye». Effectivement, l'Afrique pauvre a depuis toujours vu passer de luxueux équipages motorisés «blancs». Et même deux ou trois motos qui traversaient le continent. Avec le Paris-Cap, on a d'un seul coup 500 véhicules vrombrissant dans le décor, et trois ou quatre fois plus d'engins de soutien, des médias, des médecins etc. Une trouée motorisée dans le désert africain qui pourrait s'apparenter au viol (monnayé).

Il faut dire que, justement en France et en Italie (mais aussi en Espagne), on voue un culte extravagant aux machines qui font beaucoup de bruit et roulent très vite. Alors qu'en Amérique du nord, sauf exceptions, les voitures sont de gros veaux ou de confortables salons qui roulent à 100/km, les Franco-Italiens se spécialisent dans les petits bolides (205, Renault 5 et cie) qui viennent vous faire du pare-choc à pare-choc à 150 à l'heure sur l'autoroute Paris-Nice. Le sport automobile forcené fait partie des traditions méditerranéennes de la même manière que la chasse est une folie typiquement française. Et, si l'*Osservatore* sortait jeudi de sa réserve, c'est que les Italiens en sont également fous de cette course bête et brutale.

Mais si en France la quasi totalité des «intellectuels» trouvent le Dakar scandaleux, une solide fraction de téléspectateurs trouvent ça tout simplement formidable. Certains allant jusqu'à dire que les concurrents au Dakar sont des «amoureux de la nature sauvage».

Baie James: dossier percutant dans le New York Times

BRUNO BISSON

■ Fallait s'y attendre et le voilà, finalement, aujourd'hui même en kiosque. Le New York Times sévit *once again* sur le projet Grande-Baleine, mais en respectant un peu mieux le sens des proportions qui manquaient cruellement à la publicité parue dans les pages de ce prestigieux quotidien new-yorkais, le 22 octobre dernier.

Construit essentiellement autour des enjeux environnementaux du complexe projeté par Hydro-Québec, et citant des études de la National Audubon Society, adversaire acharnée du projet, les six pages de texte du journaliste Sam Howe Verhovek soulèvent autant de questions qu'elles offrent de réponses.

Et si ce reportage présente de nombreuses hypothèses funestes comme s'il s'agissait de prédictions — notamment la prévision de l'écologiste Jan Beyea qui pense déjà à un désastre comparable à la destruction de la forêt amazonienne — l'article contient suffisamment d'informations contradictoires pour soulever un véritable débat.

Hydro-Québec y prend tout de même une gifle en pleine figure, venant cette fois-ci de notre côté de la frontière, alors qu'un des directeurs du Canadian Bond Rating Service, la plus grosse agence de cotation du crédit au pays, associe directement la viabilité du projet au contrat d'exportation de New York.

«L'essence même de la seconde phase de la baie James, affirme M. Shor Kots, repose sur l'exportation. La demande en électricité du Québec ne sera pas suffisante pour suivre l'augmentation de la puissance disponible dans les années à venir. S'il n'y a pas de demande extérieure, cela ajoutera considérablement aux risques financiers» du projet.

D'une façon générale, l'article du *New York Times Magazine* est sans doute le mieux documenté, le moins démagogique de tous les reportages publiés aux Etats-Unis sur le projet Grande-Baleine, depuis le début de la très agressive campagne de relations publiques des Cris du Québec et des environnementalistes américains.

Il convient toutefois de noter quelques grossières erreurs de faits. On y parle notamment d'un projet de 50 à 60 milliards de dollars (!), ce qui représente une somme équivalente à tout le plan de développement d'Hydro-Québec pour la décennie 90, entretien du réseau compris. En réalité, le projet est évalué à 12,6 milliards.

Et comme dans la publicité parue le 22 octobre, et qui passera sans doute dans la légende des entreprises de désinformation, les trois projets d'Hydro-Québec pour le Nord (Grande-Baleine, NBR et La Grande) y sont présentés comme un territoire de la grandeur de la France. On évite toutefois l'exagération de la publicité parue dans le Times en affirmant que ce territoire sera «redessiné», et non pas inondé comme le disaient environnementalistes et Cris, en octobre.

Mais là où le journaliste du *New York Times* innove, c'est dans la précision de l'argumentation concernant les besoins futurs en énergie de l'État de New York.

«La question à savoir si l'Etat de New York a besoin de cette électricité, lit-on dans le texte, demeure en un sens, impossible à résoudre.»

«Il y a deux ans et demi, poursuit-il, Consolidated Edison, la compagnie qui fournit l'électricité à la ville de New York et au comté voisin de Westchester, prévoyait un accroissement de la demande de 2 à 3 p. cent par année.»

«Aujourd'hui, la compagnie estime qu'elle pourrait répondre à toute nouvelle demande des prochaines années grâce à un plan de gestion de la demande».

SUITE DE LA UNE

ALGÉRIE

Le president Bendjédid d'Algerie demissionne

sans atteinte grave à la cohésion nationale, à l'ordre public et à l'unité nationale», a dit le président démissionnaire, en ajoutant que sa décision avait été prise dans «l'intérêt du pays et de la nation».

L'air très affecté, M. Bendjédid a ajouté, dans sa lettre lue en direct à la télévision, que sa décision avait été dictée par son «souci de préserver l'unité du peuple ainsi que la stabilité et la sécurité du pays» et demandé à tous les Algériens de considérer cette décision comme un «sacrifice de sa part dans l'intérêt supérieur de la nation».

Le chef de l'État algérien a souligné que «devant l'ampleur du danger» menaçant son pays, il avait considéré en son «âme et conscience que les initiatives prises ne peuvent garantir la paix et l'entente entre les citoyens». Il n'a donné aucune indication concrète sur les initiatives qu'il évoquait ni sur la nature exacte des dangers menaçant le pays.

Immédiatement après l'annonce du président de la République, les premiers chars se sont postés devant le Palais du Gouvernement, dans le centre d'Alger. Des blindés et des soldats en treillis ont également pris position devant les centraux téléphoniques, le Trésor et les principaux édifices publics. Aucune manifestation de rue n'a été signalée. Les quartiers islamistes étaient calmes.

La démission du président Bendjédid intervient à cinq jours du deuxième tour des premières législatives pluralistes algériennes, dont le premier a été largement dominé par le Front Islamique du Salut (FIS). Depuis la victoire du FIS au premier tour, le 26 décembre, de nombreuses voix s'étaient élevées pour demander au chef de l'État soit d'annuler les élections, soit de faire intervenir l'armée ou encore de maintenir comme prévu le second tour.

La démission du président Bendjédid, 63 ans, au pouvoir depuis 1979, avait été précédée dans l'après-midi d'hier par une forte tension, accentuée par l'attente du verdict du Conseil constitutionnel sur 341 recours déposés par les candidats du premier tour des législatives, essentiellement contre des élus du FIS dans 145 circonscriptions électorales. Ce dernier parti se préparait à prendre le contrôle du premier Parlement pluraliste algérien, premier pas, selon ses dirigeants, vers la proclamation du premier État islamique du Maghreb.

Selon les dispositions constitutionnelles en vigueur, c'est le président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Belkhadem, qui est appelé à assurer un intérim de 45 jours après la démission du président. M. Belkhadem, 45 ans, membre du bureau politique de l'ancien parti unique, le Front de libération nationale (FLN), avait occupé le fauteuil de président de l'Assemblée en octobre 1990, après la démission de M. Rabah Bitat, à la suite d'un conflit aigu avec le chef du précédent gouvernement Mouloud Hamrouche.

En juin dernier, lors des manifestations du FIS, il avait été l'intermédiaire entre la présidence de la république et les chefs islamistes, notamment Abassi Madani et Ali Belhadj, emprisonnés depuis à la prison militaire de Blida pour atteinte à la sûreté de l'État. M. Belkhadem affirme avoir joué ce rôle pour «préserver des vies humaines» avant l'instauration de l'état de siège, le 5 juin. Son nom était couramment cité pour prendre la tête d'un gouvernement de coalition à forte coloration islamiste en cas de victoire du FIS.

En tant que président intérimaire, il n'aura pas le droit de se présenter lui-même à la magistrature suprême, conformément à la constitution. Par ailleurs, encore selon la constitution, «le gouvernement en fonction au moment de l'empêchement, du décès ou de la démission du président de la République ne peut être démis ou remanié jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau président de la République».

Le Parti du Renouveau algérien (PRA, islamiste modéré) a estimé que la démission du président Chadli Bendjédid constituait «l'unique issue qui restait» à l'Algérie «pour échapper à un processus de dégradation qui lui aurait été fatal», dans un communiqué publié dans la nuit à Alger. «Les ingrédients de l'explosion et les causes principales de la dissension se sont éteints avec la fin du régime issu du parti unique», a souligné le communiqué, faisant allusion au FLN.

Quant au ministère français des Affaires étrangères, il a estimé que la démission du président algérien Chadli Bendjédid était «un événement important et lourd de conséquences», dans un communiqué publié hier soir.□

SANTÉ

Vaccination de 70 000 jeunes de l'Outaouais

Soulignons qu'une femme de Lévis, qui a donné naissance à un enfant jeudi à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, a contracté la maladie au début de la semaine mais on ignore encore pour le moment s'il s'agit de l'infection à méningocoque.

«Elle est hors de danger et son enfant n'a pas la méningite. Mais nous les suivons actuellement à l'hôpital», a indiqué M. Réal Cloutier, directeur des services professionnels de Saint-Sacrement. Une source médicale de l'hôpital Sainte-Justine a de plus confirmé que cette femme dans la trentaine a eu un contact étroit avec un enfant décédé dans les derniers jours de la méningite de type C.

Alors que les responsables du milieu de la santé s'interrogent toujours sur la pertinence de vacciner tous les jeunes des régions de Lanaudière et Saint-Jérôme, les urgences des hôpitaux pour enfants continuaient hier à être prises d'assaut par la population inquiète.

À l'Hôpital pour enfants de Montréal notamment, on a placé 10 enfants sous observation pour rassurer les parents. «Il n'y a pas plus de cas que d'habitude. Nous ne pourrons pas savoir avant lundi si certains de ces jeunes en observation souffrent de méningite. Ça peut très bien être une grippe. Mais nous voulons rassurer les parents», a expliqué Mme Elizabeth Hirst, directrice des relations publiques.

Ces enfants sont âgés entre 10 et 3 ans et proviennent de la région de Lanaudière et de Montréal.

La ruée se poursuit également à l'hôpital Saint-Justine où 60 enfants attendaient hier en fin d'après-midi à l'urgence pour se faire examiner. «Tous les médecins doivent être sur un pied d'alerte. Je comprends les parents qui sont inquiets et qui consultent. Mais je peux quand même dire que la situation se stabilise», a indiqué le docteur Jean-François Chicoine.

Le docteur Chicoine a indiqué qu'il «serait préférable» que dans les régions «à risques», les enfants soient immunisés massivement contre le méningocoque. «Je souhaite en tout cas que, s'il n'y pas de vaccination *at large*, que ce ne soit pas uniquement les gens riches qui puissent se payer un vaccin à 60 $», a-t-il précisé.□

«Et de quoi voudriez-vous parler, hein?»

puis toujours aux institutions paramilitaires du Parti (Dynamo-KGB, les clubs de l'Armée rouge et ceux des centrales syndicales: Spartak et Ailes du Soviet), le sport d'élite incarne aujourd'hui pour les Russes, l'ancien système dans ce qu'il avait de plus répressif, de plus hypocritre et de plus corrompu. Le sport était le joujou de la Nomenklatura soviétique comme la boxe fut le jouet de la mafia américaine au temps des Frank Garbo et compagnie. En plus d'être un formidable instrument de propagande, évidemment.

C'est pourquoi aujourd'hui les Russes ne parlent pas «de» sport, ils parlent «contre». Surtout contre leurs idoles d'hier avec leurs privilèges. La presse publie des chiffres: une médaille d'or à Séoul 1500 dollars, une de bronze 500 dollars, plus l'appartement. Des fois la voiture. Et la job dorée à la fin de la carrière.

— Viktor, sais-tu combien de millions de dollars gagne un joueur de baseball chez nous?

— M'en fous. Chez vous les enfants ne manquent pas de soins. Ici, si. Chez vous, les spectateurs paient les salaires des joueurs, ici c'est moi, et je gagne quatre dollars par mois. Ici les enfants n'ont pas de patinoire couverte (une centaine dans toute l'ex-URSS), pas de piscine publique, combien chez vous? As-tu vu des joggers? Nous sommes le pays le plus riche en médalles olympiques, mais sûrement un des peuples les moins en forme du monde...

Depuis 90, le nouvel ordre politique a pris ses distances avec les grandes organisations sportives, encouragé la formation de clubs indépendants, d'équipes professionnelles commanditées, mais la réforme sportive se fait dans l'indifférence générale. Alors que l'éclatement de la culture suscite des débats passionnés entre les différentes avant-garde, le sport a été remisé dans le placard aux vieilleries de l'ancien régime. Comme s'il n'y avait plus rien à faire avec ça. Tout pourri. Tout à jeter. L'eau du bain et le bébé.

o

Au terminus de la même ligne de métro, une autre propriété du Dynamo: le Palais des sports construit pour les Jeux de 80, temple du basket-ball. On nous y accueille fraichement. Niet entrevue. Un apparatchik bourru nous refoule dehors, en râlant: «Et de quoi voudriez-vous parler, hein? De sport? Quel sport? Nos joueurs de basket-ball? En Espagne. Nos joueurs de soccer? Partout en Europe de l'Ouest. Nos joueurs de hockey? Au Canada. Nos boxeurs? Au Japon. Nos cyclistes? En Belgique. Nos entraineurs nationaux? Partout.

— Et Bubka?

— Chez lui Bubka, en Ukraine. C'est un dieu là-bas. Et avec un compte en banque en Suisse, c'est très bien l'Ukraine. (1).

o

Le lendemain, visite du complexe sport de l'Armée rouge. Même oasis dorée.... Sur la petite patinoire, un couple de danseurs répètent leur routine. Juniors de calibre international. Nous avons posé une seule question à Tamara leur entraineur:

— Quoi de neuf dans votre vie?

— La grande nouveauté, c'est que je travaille maintenant sans salaire. On m'a dit de m'arranger. De trouver un mécène, de la publicité, que sais-je. Et où je la mettrais la publicité? Ce sont de patineurs que j'entraine, pas des joueurs de football ni des coureurs cyclistes... Et je fais quoi maintenant? Je laisse tomber mes athlètes? Déjà qu'ils n'ont pas de moral... Avant on les citait en exemple, maintenant on lève le nez sur eux. Quels privilèges? Ils font la queue comme tout le monde pour manger. Le sport d'élite, c'est fini, vous verrez aux Jeux olympiques cette année, une honte, une grande honte pour notre pays...

Elle se trompe je crois. À Barcelone cet été, cela ne paraitra encore pas trop. Des acquis, quelques champions consacrés, bref assez de réserves pour un honorable chant du cygne. D'autant plus que les onze républiques de la nouvelle communauté formeront une seule équipe...

C'est après que ça va craquer. Surtout dans les grandes disciplines olympiques, athlétisme, aviron, gymnastique... Les jeunes Russes ne veulent plus en entendre parler. Ils veulent de la Formule Un, du football américain, des loisirs de masse, du golf...

Du golf! Y penses-tu sérieusement tovaritch! C'est pour le coup que le matérialisme dialectiqaue va prendre son trou...

Nota bene: Je vous laisse pour au moins une semaine, je m'en vais me baigner dans la mer Noire. Odessa, ce coin-là. La Floride en roubles.

(1) Sergei Bubka, phénoménal sauteur à la perche, record du monde et tout et tout. Avec Carl Lewis, la super star de l'athlétisme mondial. Ce n'est plus vrai qu'il vit en Ukraine. Il vient de déménager à Berlin.

La Quotidienne
tirage d'hier
à trois chiffres 478
à quatre chiffres 4537

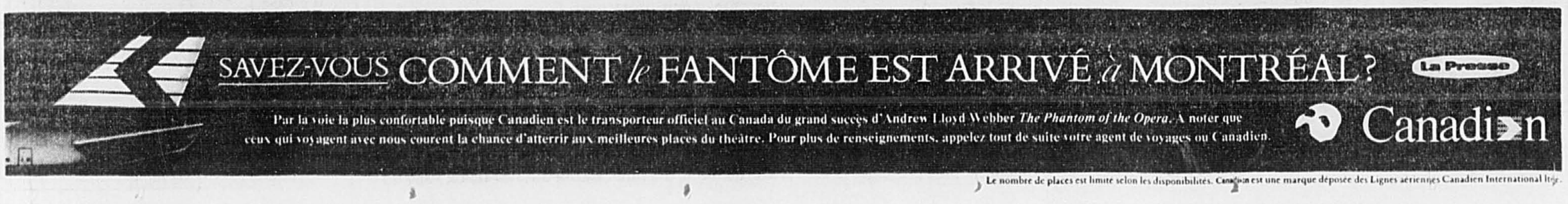
ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 12 JANVIER 1992 02-7-01



La Presse

Commerce détruit à Magog

LUCIE CÔTÉ

■ Un incendie d'origine électrique, d'abord circonscrit en apparence, a finalement entièrement détruit un immeuble abritant un commerce, au centre-ville de Magog, très tôt hier matin.

Lorsqu'ils ont été appelés à 2h30 sur les lieux de l'incendie, au 30 rue Principale ouest, l'adresse du magasin de vêtements pour hommes Lacroix qui appartient à M. Benoit Roy, les policiers-pompiers de Magog ont vite étouffé les flammes provoquées par une suspension décrochée, dans la salle de bains du logement, au deuxième étage.

Ils ont toutefois constaté qu'une chaleur anormalement intense régnait dans le logement. « Au début, quand nous avons commencé nos recherches, ce ne semblait pas devoir être un feu important, a expliqué le sergent Pomerleau de Magog. Le plafond brûlait à cause de la lampe défectueuse. Mais il faisait si chaud qu'il était impossible de mettre les mains au sol. Les flammes avaient suivi les fils électriques et couraient dans les murs. C'est ce qui peut arriver lorsque le courant n'a pas été coupé. »

L'immeuble qui datait d'une cinquantaine d'années, propriété de M. Jean-Louis Lacroix, est une perte totale. Les dommages sont évalués à au moins un million.

« On a été obligés de tout détruire, raconte le sergent Pomerleau, qui a travaillé avec une cinquantaine de pompiers et de volontaires, en comptant sur des renforts venus du canton de Magog. L'immeuble a deux étages à l'avant, mais quatre derrière. Le plafond s'est effondré, il couvrait le plancher et il était impossible d'arroser dessus ou dessous, pour éteindre le feu. On a dû faire venir une pelle mécanique pour dégager les décombres.

Vaste offensive de la SQ à Saint-Calixte

RAYMOND GERVAIS

■ La Sûreté du Québec a décidé de mettre tout en oeuvre pour retrouver le ou les assassins de Mme Rollande Asselin-Beaucage, 47 ans, tuée d'une balle de calibre .22 à la nuque lundi dernier à l'intérieur de son domicile de la montée Mongeau à Saint-Calixte, une petite localité de la région de Lanaudière.

Depuis samedi, une dizaine d'enquêteurs de l'unité des crimes contre la personne de la SQ, ont élu temporairement domicile à Saint-Calixte. Les policiers espèrent ainsi réussir à établir les allées et venues de Mme Asselin-Beaucage la journée du meurtre, afin d'identifier les personnes qu'elle a pu rencontrer.

Le capitaine Gilles Thériault, responsable de la section des crimes contre la personne de la SQ, a confié hier à *La Presse* qu'un homme avait été vu en compagnie de la victime vers les 14 heures lundi, alors qu'elle se dirigeait vers le village à bord de sa camionnette, une Ford Ranger 4 X 4 de couleur bleue avec cabine blanche à l'arrière. L'homme en question était passager dans le véhicule.

Cet individu n'est pas considéré comme suspect par les limiers, mais plutôt comme un témoin que les agents aimeraient bien interroger. « Nous sommes persuadés qu'il pourrait nous fournir de précieux renseignements et nous l'invitons à communiquer avec nous à l'hôtel-de-ville de Saint-Calixte », a précisé le capitaine Thériault.

Le témoin qui a vu Mme Asselin-Beaucage en compagnie de cet homme a été soumis à l'hypnose par la SQ et a réussi à tracer le portrait-robot de l'inconnu.

Portrait-robot

Ce portrait-robot a été distribué à tous les commerçants du village par les enquêteurs qui leur ont demandé leur collaboration. Ils ont ainsi été invités à signaler tout individu qui ressemblerait au portrait-robot.

« Nous voulons savoir où Mme Asselin s'est rendue cette journée-là, qui elle a rencontré, à qui elle a parlé, si elle a pris de l'essence, dans quel commerce elle s'est rendue, etc. Le moindre fait qui peut sembler anodin à M. tout le monde, peut nous aider à reconstituer la journée de la victime et peut-être, procéder à l'arrestation de son meurtrier, » a précisé le capitaine Thériault, lors d'une interview qu'il a bien voulu accorder à La Presse au poste de commandement installé à l'hôtel-de-ville de Saint-Calixte.



M. Simon Noël connaissait bien Mme Rollande Asselin-Beaucage qui fréquentait son épicerie depuis plusieurs années. Hier, il a reçu la visite des policiers de la SQ qui lui ont remis le portait-robot d'un homme qui a été vu en compagnie de la victime, quelques heures avant le meurtre.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Les efforts des policiers sont concentrés dans la région immédiate de Saint-Calixte; c'est pour cette raison que la police ne diffuse pas le portrait-robot par l'entremise des médias.

M. Simon Noël, co-propriétaire du marché Axep Jean-Paul Duval et Fils de Saint-Calixte, ainsi que sa soeur Caroline, connaissaient bien Mme Rollande Asselin-Beaucage. Elle était cliente à l'épicerie depuis plusieurs années et selon Mme Caroline Noël, elle venait faire ses courses deux ou trois fois par semaine.

« C'était une bonne cliente agréable à servir. Jamais j'aurais pensé que quelque chose de si horrible puisse lui arriver », a indiqué Mme Noël.

Comme tous les résidents de ce paisible village de quelque 4000 habitants, l'épicier est indigné par ce meurtre crapuleux. « Le fait qu'elle se soit fait tuer est bien assez horrible comme ça, sans qu'elle se soit fait charcuter au couteau. Ça prend un maniaque et un sadique pour avoir fait ça, » a précisé pour sa part M. Noël.

Ce dernier a deux théories, le meurtre est l'oeuvre d'un dément ou d'une personne qui connaissait la victime et qui l'a charcutée afin de détourner les soupçons.

Quoi qu'il en soit, la scène du crime porte les enquêteurs à croire que la victime connaissait son agresseur, mais les policiers ne possèdent toujours pas le mobile pouvant expliquer ce meurtre.

Plusieurs résidents de cette municipalité sont terrifiés depuis les récents événements et quelques-uns ont confié à l'épicier qu'ils songeaient à se procurer une arme pour se protéger.

Le maire de l'endroit, M. Raymond Beaupré, a indiqué pour sa part qu'il était rassuré de constater la présence de la SQ dans sa municipalité.

« Un drame comme celui qui vient de se produire nous a donné tout un coup. Il n'y a pas de mots pour qualifier cet acte répugnant et je souhaite que les policiers réussissent à arrêter le responsable le plus rapidement possible. Notre population est inquiète et avec raison, mais je persiste à dire que la campagne est plus sécuritaire que la ville, » a confié le maire.

Le maire Quirion croit que les chicanes internes à Anjou vont rentrer dans l'ordre rapidement

BRUNO BISSON

■ Le maire de la municipalité d'Anjou, M. Richard Quirion, a réagi avec une certaine sérénité, hier, aux révélations faites par *La Presse*, décrivant la relation entre élus et fonctionnaires comme cousue d'ingérence politique, de non-respect de la hiérarchie et marquée du sceau de la frustration pour les employés municipaux.

Selon le maire d'Anjou, les problèmes vécus au cours des deux premières années du mandat de son administration doivent beaucoup à l'héritage de l'ex-maire Jean Corbeil — qui a fait le saut dans l'arène fédérale — et aux injustices salariales auxquelles, dit-il, on travaille déjà à trouver remède.

« Avec le directeur général de la Ville (M. Serge Gosselin), je dois justement rencontrer les deux cadres municipaux membres d'un comité paritaire sur la rémunération, mardi. Nous croyons que les problèmes de rémunération soulignés par l'étude Mallette, Major, Martin pourraient être réglés dès la semaine prochaine », a-t-il assuré.

Le rapport confidentiel fut réalisé en mai et juin, et soumis en juillet dernier, par deux analystes spécialisés dans l'administration municipale. Le conseiller du parti Alliance Plus, M. Paul-Yves Perron, réclamait depuis août dernier que ce rapport soit rendu public.

Le chef d'Alliance Plus, M. Benoit Corbeil, a déclaré, pour sa part, que les conclusions de l'étude interne ne l'ont pas étonné, et que « ça ne fait que démontrer que ce que nous avons toujours pensé sur cette administration est bien vrai ».

« Cela démontre sans équivoque qu'il y a des problèmes sérieux à l'hôtel de ville et que la collaboration entre l'administration et le pouvoir politique n'est pas bonne », a-t-il soutenu.

Le problème le plus sérieux relevé par les analystes concerne l'ingérence politique dans les affaires administratives. Selon le rapport, l'ingérence des élus « se pratique d'une façon régulière et parfois menaçante pour des employés ».

Le maire Quirion a réagi à ce passage en accusant l'opposition d'être responsable de la plupart des cas flagrants d'ingérence et d'intimidation des employés municipaux.

Selon lui, il devient de plus en plus exceptionnel qu'un élu court-circuite la ligne hiérarchique normale pour présenter ses doléances directement aux responsables des dossiers à la fonction publique d'Anjou.

Le maire ajoute que son directeur général, entré en fonction à la fin de 1989, a émis une directive très claire, à l'endroit des élus, en précisant qu'il leur faudrait dorénavant adresser leurs demandes à la direction générale, et non plus aux fonctionnaires.

M. Quirion accuse même les six conseillers de l'opposition de se prêter fréquemment à ce petit jeu « parce qu'ils ont intérêt à ce que le climat de travail ne s'améliore pas, chez les employés municipaux ».

« Je ne vois vraiment pas comment l'opposition pourrait faire de l'ingérence, a rétorqué M. Corbeil (sans lien de parenté avec l'ancien maire), alors que nous sommes déjà incapables de savoir ce qui se passe à l'hôtel de ville. Le rapport d'experts signale des problèmes d'ingérence qui me paraissent très grave, et selon moi, il s'agit du problème le plus sérieux ».

La divulgation du rapport a surpris le maire qui assure que la dite étude aurait été rendue publique, au Conseil, de toute façon, mais aussitôt que son deuxième volet aurait été complété, pas avant.

Ce volet, qui concerne les ajustements salariaux, se traduira essentiellement par des prolongements de l'échelle salariale, de façon à stimuler l'intérêt des employés qui, pour la plupart, ont déjà atteint les échelons les plus élevés de leur catégorie.

« Ceux qui croient que nous avons des choses à cacher, ajoute-t-il, se trompent. À un moment ou à un autre, j'aurais de toute façon été obligée de rendre publique cette étude », payée par les taxes des contribuables.

« L'article m'a choqué, a-t-il conclu, parce que nous avons fait beaucoup d'efforts pour régler des problèmes qui étaient déjà apparents dès notre arrivée à l'hôtel de ville », en 1989.

En bref

DYNAMITE RETROUVÉE

■ Les enquêteurs de la section des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ont récupéré près de 10 caisses de dynamite hier matin, lors d'une opération amorcée à Montréal et complétée par deux perquisitions à Rawdon et Sainte-Julienne, dans la région de Lanaudière. Trois suspects ont été arrêtés et ont comparu, hier après-midi à Montréal, pour répondre à des accusations de possession illégale d'explosifs. Il s'agit de André Gagnon, 54 ans, d'Yves Perreault, 25 ans, et de Joël Chaussé, 21 ans.

DEUX MORTS

■ Deux hommes sont morts sur le coup hier, lorsque la fourgonnette dans laquelle ils prenaient place a été frappée de plein fouet par un train à un passage à niveau de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville.

SURSIS POUR LES MARTINEZ

■ La requête en sursis d'exécution formulée par Me Noël Saint-Pierre, l'avocat de la famille de Rudolfo Martinez, dont la déportation devait avoir lieu ces jours-ci, a été acceptée hier. Les Martinez ne seront donc pas expulsés pour le moment et peuvent demeurer au Canada jusqu'à ce que la Cour d'appel fédérale rende son verdict quant à la décision rendue par Immigration Canada, qui avait donné un ordre de renvoi, en juillet dernier. L'histoire des réfugiés n'avait pas semblé plausible aux représentantes du gouvernement canadien, Yolène Jumelle, de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) et Marie-France Veilleux, arbitre à Immigration Canada.

EN APPEL POUR LA MIUF

■ Les six familles qui ont été déboutées par le juge René Hurtubise, de la Cour supérieure, dans le dossier de la miuf, ont décidé d'interjeter appel de ce jugement rendu après un procès qui a duré plus de huit ans. Elles ont déposé vendredi une requête en Cour d'appel pour obtenir la permission d'en appeler. Le gouvernement provincial s'est déjà engagé à défrayer au moins le coût de l'inscription de la cause en Cour d'appel.

La foi dans l'Est...



ROBERT DUGUAY

Selon une étude approfondie (et subventionnée), il était clair que l'école des plastiques aurait dû être attribuée à l'Est, près des installations pétro-chimiques et à portée d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Anjou s'était d'ailleurs préparée à l'accueillir.

Limpide aussi, l'urgence de drainer une partie du Saint-Laurent pour que les bateaux transportant des containers de plus en plus gros puissent y naviguer sans danger et alimenter les secteurs d'activités rattachés à la vitalité du port.

Autres urgences: la réfection du boulevard Henri-Bourassa, l'animation des secteurs reliés à la santé, à l'alimentation, aux communications, la revitalisation des industries de la fonderie, la promotion du tourisme.

Pro-Est, la société de promotion et de concertation socio-économique de l'Est de Montréal, brasse de gros dossiers. Et Jean-Guy Chaput, l'expert financier du groupe, est au coeur de toutes les batailles.

« On ne veut pas devenir le Silicone Valley de l'île de Montréal. On ne veut pas tout avoir... juste une part équitable », résumera-t-il après avoir tenu un discours long et passionné sur des sujets aussi divers que les réussites enregistrées en greffe de la moelle épinière et en ophtalmologie à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le scandale de la fermeture des Ateliers Angus, la qualité de la nourriture et de l'accueil dans les petits restaurants de la rue Ontario, le riche héritage architectural de son quartier...

« Tout ce potentiel mal exploité me fait mal au ventre... »

* * *

Juillet 90, un vendredi après-midi. Une femme se présente à la Caisse Maisonneuve, accompagnée de ses cinq enfants. Elle avise le préposé aux prêts et exige 500$ pour l'achat d'une piscine. Son compte est malheureusement à découvert. « Mes enfants sont en train de crever de chaleur, il leur faut une piscine, je veux voir le directeur ».

Jean-Guy Chaput. Il raconte la fin de l'histoire en riant. « Je lui ai prêté ses 500$. Je me préparais à m'en aller au chalet, le cul bien au frais dans ma voiture climatisée, je ne pouvais pas les laisser comme ça... » La dame a payé, 50$ par mois pendant 10 mois. Pas d'intérêt.

Un autre emprunteur célèbre: ce jeune homme qui rembourse toujours scrupuleusement sa dette à coups de 20$ par mois... même s'il est en prison depuis sept ans.

Jean-Guy Chaput appelle ça la « fidélisation » de la clientèle.

* * *

La Caisse Populaire Maisonneuve possède aussi sa « grande » histoire. Celle de sa fondation par le juge Éphrem Filion, qui avait provoqué des remous jusqu'à l'archevêché à une époque où une espèce de suspicion entourait les initiatives laïques... Mgr Charbonneau lui-même avait dû intervenir en faveur des petites soeurs du couvent qui avaient abrité la succursale, contre la volonté du curé...

C'est aussi dans les locaux de la Caisse que s'était concrétisée la création du premier CLSC du Québec.

Juste en face, rue Adam, l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus qui renferme un orgue « de la meilleure période Casavant, un instrument unique, d'une richesse remarquable », selon M. Bernard Lagacé, organiste de renom.

Jean-Guy Chaput, le directeur général de la Caisse, fait partie d'un comité pour la restauration de l'orgue. Il manque 100 000$ avant de rendre cette inestimable richesse à la population.

« On va les trouver... », assure-t-il.

La Caisse Pop Maisonneuve a aussi ceci de particulier qu'elle dessert trois paroisses, Saint-Mathias et Saint-Barnabé en plus du Très-Saint-Nom.

« Ça fait trois fois plus d'espace publicitaire à acheter dans les feuillets paroissiaux, trois fois plus de Centres de loisirs et de clubs de l'Âge d'Or à stimuler », explique Chaput qui dans ses moments de loisir distribue toujours des trophées aux vainqueurs de tournois de pétanque, encourage la Joujouthèque, le Centre culturel.

Il abandonne cette année la présidence de CIBL, la radio communautaire qu'il a tenue à bout de bras (et il en fallait un long pour aller planter l'antenne de CIBL sur le toit de la tour olympique...) depuis sa fondation, il y a 11 ans.

* * *

« Prenons l'incinérateur... »

Celle-là, justement, Jean-Guy Chaput ne la digère pas.

« On se demande parfois pour qui ils nous prennent... »

« Ils », ce sont les gens du West Island, par exemple, qui tentent, souvent avec succès, de faire passer leurs désirs pour des réalités. « Nous », ce sont les travailleurs de l'Est de l'île pour qui qualité et stabilité d'emploi ressemblent de plus en plus à une utopie.

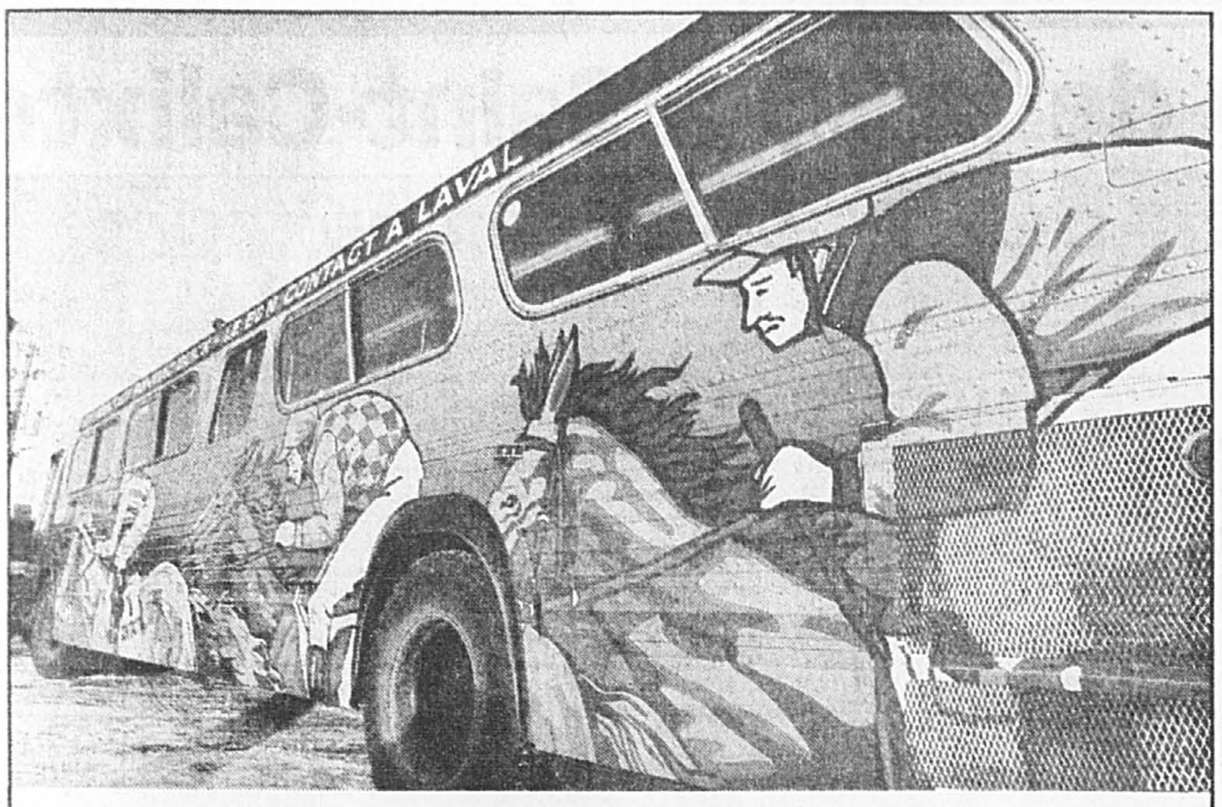
« Nous », c'est bien sûr Pro-Est et ses représentants des gouvernements, des syndicats, de la grande entreprise, du social, une équipe de 25 personnes appuyée par des ressources techniques prêtées par Québec et gardée en vie par une subvention fédérale et annuelle de 50 000$.

Mais revenons à notre incinérateur...

« Vois-tu ça, 200 camions de plus tous les jours sur la Métropolitaine? Et puis, si l'usine ne pollue pas, comme ils disent, pourquoi avoir prévu une cheminée de 300 pieds de haut? Le centre de tri et l'usine de désencrage dans l'Ouest, tous les inconvénients dans l'Est... Ils nous prennent pour qui? »

Pro-Est et Jean-Guy leur répliquent: « Donnez-nous l'usine de tri et on prend l'incinérateur avec. »

Il ajoute: « On n'est pas des caves, on va essayer d'en brûler le moins possible... »



Autobus-panneaux publicitaires

Huit concessionnaires d'automobiles de Laval ont loué et maquillé cinq autobus de la Société de transport de Laval (STL) en vue de conserver toute l'année le maximum de visibilité dont tout bon concessionnaire a bien besoin, ces temps-ci. Les cinq autobus ont donc été transformés en éléphant, en portée musicale, en champ de courses de chevaux, en Formule 1 et même en dragon, pour les besoins de la campagne qui coûtera 450 000 $ aux concessionnaires et qui constitue, selon ses créateurs, la plus importante jamais réalisée avec des véhicules de transport en commun. Ces cinq autobus emprunteront à partir de demain leur itinéraire normal sur l'île Jésus et dans les environs desservis par la STL. PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Jake Epp voudrait voir les Canadiens conduire des autos plus économiques

d'après Canadian Press

OTTAWA

■ **Le ministre fédéral de l'Énergie, Jake Epp, croit que les Canadiens devraient conduire des voitures plus économiques sur le plan de la consommation d'essence, mais il n'est pas prêt à abandonner sa Cadillac.**

Persuadé par les arguments environnementaux, Jake Epp dit qu'il veut que l'industrie automobile construise des véhicules qui avalent plus de kilomètres par litre d'essence.

Mais le ministre fédéral de l'Énergie dit ne pas vouloir restreindre la liberté des consommateurs de conduire les voitures qu'ils aiment, y compris des modèles de luxe comme sa propre automobile.

Les hauts fonctionnaires de son ministère négocient actuellement avec les constructeurs au sujet des améliorations qui pourraient être apportées sous ce rapport.

La consommation moyenne d'essence des nouvelles voitures cette année est de 8,2 litres au 100 km, alors que celle-ci était de 8,0 litres au 100 km en 1989.

La demande de voitures plus grosses et plus puissantes de la part de la clientèle est la cause de la légère augmentation, a déclaré Mark Nantais de l'Association des constructeurs de véhicules automobiles.

M. Nantais indique que les constructeurs sont prêts à apporter d'autres améliorations si les objectifs sont réalistes. M. Epp n'a pas précisé les améliorations qu'il espérait voir appliquer.

Au cours des années 70, les efforts du gouvernement pour inciter les constructeurs à améliorer l'économie de consommation ont produit des résultats impressionnants.

La consommation des nouvelles voitures en 1977 était de 12,6 litres au 100 km. Cette année-là, les gouvernements américain et canadien imposèrent des normes d'économie d'énergie.

En 1986, la consommation s'était améliorée à un tel point qu'elle était tombée à 8,2 litres.

À cette époque, le principal souci était la sécurité et le coût en matière d'énergie, mais aujourd'hui le motif premier est la protection de l'environnement.

Les gaz répandus dans l'atmosphère par les voitures et les camions sont une des principales sources de dioxyde de carbone qui s'accumule dans l'atmosphère, menaçant le climat du globe. L'économie de carburant est considéré comme le moyen essentiel de réduire les émissions dans l'air.

Le Canada rejette actuellement plus de dioxyde de carbone par habitant dans l'atmosphère que tout autre pays, ce qui est une source d'embarras pour un pays qui vise à être celui qui se soucie le plus de l'environnement sur la planète.

Les amis de la Terre, une groupe environnemental installé à Ottawa, veut que le gouvernement fédéral adopte un objectif obligatoire d'économie d'énergie de 5 litres au 100 km d'ici l'an 2000.

Un membre de ce groupe, Roberg Hornung, estime que l'on peut y parvenir sans contraindre quiconque à conduire des sous-compactes.

Les autres facteurs de l'économie de carburant sont l'aérodynamisme, l'efficacité des moteurs, la résistance au roulement et la configuration de la transmission.

Les responsables fédéraux disent qu'il serait possible d'élaborer le nouveau programme de telle sorte qu'il ne nuise pas aux voitures de grande dimension.

L'adénovirus : une piste encourageante pour traiter les cas de fibrose kystique

■ **Un adénovirus, semblable au virus responsable du rhume ordinaire, pourrait éventuellement mener à la découverte d'un traitement génétique de la fibrose kystique.**

La fibrose kystique, qui affecte surtout les poumons et le système digestif, est toujours incurable et reste la maladie héréditaire qui tue le plus grand nombre d'enfants au Canada.

Mais des chercheurs américains et français qui travaillent sur le gène défecteux responsable de la fibrose kystique ont réussi à acheminer une version normale du gène défectueux dans les poumons de rats de laboratoire, en utilisant un adénovirus (modifié — il ne se reproduit pas) qui recherche naturellement des cellules cibles dans les poumons.

Les chercheurs, qui ont annoncé le résultat de leurs travaux dans la revue *Cell* du 10 janvier, ont alors constaté que les cellules respiratoires des rats commençaient à produire une protéine humaine normale. Elles ont continué à le faire pendant deux semaines et d'autres études réalisées depuis laissent croire que l'effet pourrait durer plus d'un mois.

«Le potentiel pour un traitement génétique chez les êtres humains est évident, a déclaré le Dr André Cantin, président du Comité de recherche de la Fondation canadienne de la fibrose kystique. Nous espérons que les personnes atteintes des fibrose kystique pourront un jour bénéficier de ce genre d'approche.»

Le Dr Cantin est optimiste quant à la mise au point d'un traitement génétique de la fibrose kystique, associée au mouvement défectueux de fluides et de chlorures à travers la membrane cellulaire des poumons et de l'appareil digestif.

Mais il a souligné qu'un travail intensif de suivi s'imposait, pour établir l'efficacité et la sécurité d'un traitement par adénovirus.

Sida : la communauté chinoise se sensibilise à la maladie

RAYMOND GERVAIS

■ Malgré tout ce qui a été dit et écrit sur le sida depuis quelques années, la Communauté chinoise de Montréal a senti le besoin au cours du week-end d'organiser pour ses membres un colloque visant à sensibiliser les gens sur cette terrible maladie et les précautions à prendre pour l'éviter.

«Le peuple chinois est très conservateur et les parents ne savent pas comment aborder le sujet de la sexualité avec leurs enfants. Que ce soit par gène ou par tradition, les chinois ne parlent pas ouvertement de la sexualité et nombreux sont-ils à considérer encore ce sujet comme tabou», a précisé hier, M. Andrew Lee, co-ordonateur du colloque organisé par l'Association Amitié chinoise de Montréal.

De plus, un bon nombre de Chinois maîtrisent mal le français et l'anglais et même s'ils parlent ces langues, ils comprennent difficilement les sens de tous les mots. «C'est aussi pour cette raison qu'il fallait organiser un tel colloque», a ajouté M. Lee.

Cinq conférenciers dont quatre médecins chinois, ont pris la parole hier s'exprimant d'abord en cantonnais puis en français aux quelque 140 personnes qui assistaient à la conférence.



Info Crime 393-1133

■ **Dans la nuit du mercredi 27 novembre, vers 2 h 35, un individu se rend au dépanneur Provi-Soir sis au 2500, est, rue Jean-Talon, à l'intersection de la rue Iberville, dans le quartier Rosemont, à Montréal.**

L'intrus se présente au caissier et lui demande un paquet de cigarettes «Export 'A'». Comme l'employé s'exécute, l'individu exhibe un long couteau et lui ordonne de lui remettre la recette. Devant le refus d'obtempérer de la victime, l'agresseur frappe l'enceinte vitrée à plusieurs reprises avec son couteau, mais en vain. Bredouille, il quitte dès que la victime lui déverrouille la porte avant par télécommande.

L'individu s'enfuit vers l'est, par la rue Jean-Talon, à bord d'une Volkswagen de couleur foncée, de style Fox.

L'agresseur est âgé d'environ 25 ans. Il mesure approximativement 1,82 mètre (6 pieds) et pèse environ 86 kilos (190 livres). Il a les cheveux blonds, longs à la nuque, et une moustache. Il s'exprimait en français. Il était vêtu d'une chemise quadrillée ainsi que d'un gilet bleu foncé.

Le même individu est soupçonné d'être l'auteur d'un autre vol qualifié similaire commis dans le district 54 (Saint-Léonard) à peine quinze minutes après cet incident.

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur ce crime, ou tout autre crime dont elle pourrait être témoin, est priée de communiquer avec Info-Crime au 393-1133.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Avis est donné que René Moulin, mécanicien, domicilié au numéro 17851 boulevard Gouin ouest, Pierrefonds, Québec H9J 1B3, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de René Dumpolin.

Signé à Pierrefonds,
ce 8e jour de janvier 1992
Me Samuel Gaskin,
notaire et procureur du requérant

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie **2547-4008 Québec Inc.** demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dimanche 12 janvier 1992
G. Meilleur, Président

PRENEZ AVIS que la compagnie «**Les Constructions Myriam Inc.**» «**Myriam Constructions Inc.**» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Signé:
Yves Bélanger
Président et administrateur

PRENEZ AVIS que la corporation **LES TAPIS DIGITEX INC.**, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

ME WALTER WEKARCHUK
500, boul. St-Martin ouest, bureau 512
Laval, Qc H7M 3Y2
Procureur de la compagnie

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, la CORPORATION IMMOBILIÈRE DES ETUDIANTS UNIVERSITAIRES DU QUEBEC s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, le 7e jour de janvier 1992.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la corporation **HYPERTENSION MONTRÉAL, 1990** demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

A Montréal, ce 30 décembre 1991.
François AQUIN, avocat
Procureur de Hypertension Montréal, 1990

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION EN VERTU DE L'ARTICLE 211(7) DE LA LOI SUR LES SOCIETES PAR ACTIONS.

Prenez avis que la compagnie 154076 Canada Inc. a l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution en vertu des dispositions de l'article 211 de la Loi sur les sociétés par action et a reçu à cet effet, du Directeur, Direction des Corporations, Consommation et Corporations Canada, un certificat d'intention de dissolution en date du 10 décembre 1991.

JACQUES CATY
Président

RÉSULTATS loto-québec

La Mini — Tirage du 92-01-10

NUMÉROS	LOTS
525368	50 000 $
25368	5 000 $
5368	250 $
368	25 $
68	5 $
52536	1 000 $
5253	100 $
525	10 $

INTER PLUS — Tirage du 92-01-10

NUMÉROS	LOTS
780458	250 000 $
80458	2 500 $
0458	250 $
458	25 $
58	10 $
NUMÉROS MOBILES	
43452	1 000 $
3095	100 $
854	25 $

Banco — Tirage du 92-01-10

7	8	18	19	23	27	33
34	36	37	42	45	47	60
62	63	64	66	68	70	

Prochain tirage: 92-01-11

La Quotidienne — Tirages du 92-01-06 au 92-01-11

	3	4
LUNDI	179	4213
MARDI	508	1269
MERCREDI	147	0383
JEUDI	121	9298
VENDREDI	632	6738
SAMEDI	478	4537

Provincial — Tirage du 92-01-10

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	
NUMÉROS	LOTS		
2142463	500 000 $	100 000 $	3960769
142463	5 000 $	50 000 $	3299884
42463	500 $		4422189
2463	100 $	5 000$	
463	25 $	1097175	3007146
63	5 $	1187456	3286466
2587861	250 000 $	1261382	3345663
587861	5 000 $	1337466	3504523
87861	500 $	1370150	3770800
7861	100 $	2133414	4075233
861	25 $	2266437	4411534
61	5 $	2282205	4922206
		2477893	

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Informations nationales

Bourassa va tenter de vendre Grande-Baleine à des députés européens

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le premier ministre Bourassa profitera de son séjour européen, début février, pour vendre le projet de développement hydro-électrique de Grande-Baleine à une brochette de députés du Parlement européen.

De passage à Bruxelles, le premier ministre doit rencontrer en privé un groupe de députés pour contrer le mouvement de désapprobation qui risque de s'enclencher au Parlement de Strasbourg, face au projet de Grande-Baleine.

Le bureau du premier ministre s'affairait ces jours dernier à préparer cette tournée, essentiellement économique, dont la pièce centrale sera un investissement de 150 millions dans la région de Montréal par une entreprise du secteur des télécommunications.

Déjà en novembre dernier, un député «vert» des Flandres, Paul Staes avait annoncé son intention de déposer au Parlement européen une motion pour dénoncer les conséquences écologiques et humaines du projet d'Hydro-Québec. Pour M. Staes, le projet de Grande-Baleine devrait être remplacé par des économies d'énergie, en raison de ses conséquences sur l'écologie de la région, et le mode de vie ancestral des autochtones.

La résolution de M. Staes n'avait pu être adoptée l'automne dernier, mais le député se promettait de revenir à la charge dès le début de 1992.

Québec a toujours vertement dénoncé comme des ingérences ces déclarations du Parlement européen qui, en 1990, avait blâmé le gouvernement québécois pour sa gestion de la crise autochtone.

C'est surtout des présidents de commissions du parlement européen que rencontrera en privé M. Bourassa, mais on entend aussi inviter le leader des «verts».

La tournée de M. Bourassa qui passera par la Suisse, la Belgique et l'Allemagne, sera avant tout économique.

Toutefois selon les renseignements obtenus par *La Presse*, un seul investissement sera annoncée au cours de la tournée — bien que, souligne-t-on le passage du premier ministre sera de nature à «faire avancer» d'autres dossiers. M. Bourassa rencontrera par exemple le producteur d'aluminium allemand VAW pour discuter de la mise en place d'une seconde série de cuves à l'aluminerie Alouette de Port-Cartier.

Québec vient de s'entendre avec une firme pour un investissement dans la grande région de Montréal, dans un secteur touchant les télécommu-

Le premier ministre pourrait ramener un investissement de 150 millions pour Montréal

nications, a-t-on indiqué. Toutefois la divulgation de l'identité de la compagnie et de ses projets, à ce stade-ci, risquerait de compromettre cet engagement, explique-t-on.

Souvent ces tournées sont l'occasion pour Québec de faire miroiter des investissements qui, plusieurs mois plus tard, ne se se sont toujours pas matérialisés.

M. Bourassa en janvier 1989 avait ainsi laissé entendre que le groupe Maxwell, en prenant des intérêts chez l'éditeur MacMillan, transférerait à Montréal une part importante de ses activités d'édition. En janvier 1990, M. Bourassa faisait miroiter un important investissement suisse dans le secteur de l'aéronautique, venant de la firme Pilatus — filiale d'Oerlikon. On devait fabriquer un appareil de formation qui, encore aujourd'hui, n'existe que sur la planche à dessin.

En revanche d'autres «annonces» de ces pèlerinages européens se sont matérialisées. C'est lors de telles tournées qu'on avait confirmé le projet Alouette, de panneaux-meubles des Kunz à Drummondville, de Dowty à Mirabel et l'agrandissement des boulangeries Weston de Longueuil.

À Davos, M. Bourassa participera à l'habituel sommet, qui réunit une kyrielle de personnalités du monde politique et économique dans cette pittoresque station de ski suisse. M. Bourassa n'avait pu se rendre l'an dernier, pour des raisons de santé à cette réunion, réduite en 1991 à cause de la Guerre du Golfe.

Québec coupe les vivres au Secrétariat permanent des peuples francophones

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement Bourassa a décidé de couper les vivres au Secrétariat permanent des peuples francophones, qui depuis 1979, constituait le point de contact des francophones hors Québec avec le gouvernement de la seule majorité francophone d'Amérique.

Cette décision survient au moment même où, un allié traditionnel du Québec, Don Getty, le premier ministre d'Alberta, demande rien de moins que l'abolition de la loi fédérale sur les langues officielles — la pierre d'assise du bilinguisme canadien.

Au bureau du premier ministre Bourassa on commentait avec parcimonie les propos de M. Getty, sous réserve de discussions directes, à venir, entre le ministre Gil Rémillard et son homologue albertain James Horsman. Pris au pied de la lettre, M. Getty dit qu'il est contre le bilinguisme, nous nous sommes pour la dualité canadienne», souligne-t-on.

À Québec toutefois, on refusait toutefois de commenter les attentes de M. Getty en ce qui touche la formule d'amendement — un droit de véto pour toutes les provinces et non seulement pour quatre régions — et la réforme du Sénat — une Chambre haute «égale», où chaque province enverrait le même nombre de représentants. Cette sortie de M. Getty vient réduire les chances de Québec et d'Ottawa d'obtenir six provinces — plus Québec — pour appuyer une entente constitutionnelle. M. Getty était jusqu'ici un farouche partisan d'une entente pour ramener le Québec dans la Constitution. Il avait même physiquement empêché le Terre-Neuvien Clyde Wells de sortir de la conférence fédérale provinciale de juin 1990, pour ne pas faire éclater la réunion.

Fin du Secrétariat

Mais l'attachement au bilinguisme exprimé par Québec prend un sens différent quand on sait que le gouvernement a décidé, par mesure d'austérité de sabrer les 330 000$ de subventions annuelles qu'il accordait au Secrétariat permanent des peuples francophones, un organisme créé par René Lévesque en 1979.

La création de cet organisme avait suscité des inquiétudes à Ottawa où le Secrétaire d'État avait émis des réserves. En 1987, le «rapport Gobeil» préconisait la disparition de cet organisme.

Au cabinet du ministre Rémillard on explique avoir songé à transférer la responsabilité du financement de cet organisme au ministère des Affaires internationales puisque la mission du Secrétariat s'est tournée davantage depuis quelques années vers la francophonie internationale que vers les communautés franco-canadiennes. Mais, aux prises avec les mêmes compressions budgétaires, les Affaires internationales se sont objectées à cette idée. Québec examine des avenues pour faire en sorte que le rôle du Secrétariat puisse être joué par d'autres organismes.

Peu avant les Fêtes, le ministère de M. Rémillard faisait connaître aux sept employés du Secrétariat son intention de ne pas renouveler en 1992 l'unique subvention qui finance les opérations de l'oranisme.

Le Secrétariat permanent servait de point d'accueil à 2000 visiteurs francophones chaque année, notamment à une centaine de stagiaires francophones hors québec, essentiellement des professeurs de français qui venaient parfaire leur formation au Québec. Il jouait aussi un rôle entre les Sommets francophones et au niveau international servait de point de contact entre les communautés francophones hors Québec et le gouvernement québécois.

Au Secrétariat on dit analyser la situation après avoir été informé que la subvention de Québec sera coupée au-delà d'avril prochain. «On est à voir comment les acquis pourront être préservés, comment d'autres organismes pourraient remplir en partie la mission du Secrétariat», d'expliquer le responsable de l'organisme Michel Brûlé.

Officiellement à la Fédération des francophones hors Québec on déplore la disparition de l'organisme mais on se dit rassuré par les indications que Québec maintiendra les montants habituels — près de deux millions — destinés à subventionner les communautés francophones hors Québec.

«Il y a une volonté du gouvernement du Québec à préserver l'aide directe aux communautés francophones», de souligner M. Brûlé. Au cabinet de M. Rémillard on ne voulait pas toutefois s'engager au maintien de ces subventions, qui ont déjà été réduites l'an dernier.

La Constitution de 1982 vouée à la disparition?

Presse Canadienne

OTTAWA

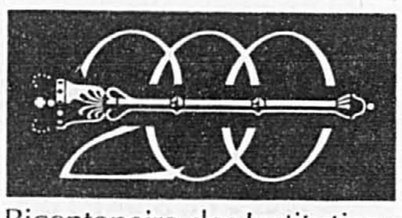
■ Ceux qui n'ont jamais aimé la Constitution de 1982 se réjouiront peut-être d'apprendre qu'elle est vouée à la disparition. Pas à cause de l'actuelle ronde de pourparlers constitutionnels, cependant, mais plutôt à cause du papier acide sur lequel elle est imprimée.

La plupart des ouvrages publiés au pays entre 1860 et 1988 ont été imprimés sur ce type de papier, qui avec les années, jaunit, se dessèche et finit par tomber en poussière.

La Bibliothèque nationale, qui fait campagne pour convaincre les éditeurs, imprimeurs et fabricants de papier du pays d'utiliser du papier permanent, vient de réussir un bon coup en persuadant le gouvernement — l'un des plus gros éditeurs au pays — de donner l'exemple.

Le ministère des Communications annoncera en effet cette semaine que tous les documents fédéraux destinés aux Archives nationales seront désormais imprimés sur du papier permanent, une version améliorée du papier sans acide.

Un fonctionnaire du ministère a confirmé que les documents du cabinet, rapports annuels et autres publications des ministères fédéraux seront préservés sur un type de papier censé durer au moins 500 ans.



Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec

Semaine du 12 janvier

12 janvier 1917
La Cour supérieure annule la décision du Club de la garnison d'exclure le député Lavergne en raison des opinions exprimés sur la conscription.

13 janvier 1832
Le Conseil législatif fait arrêter deux propriétaires de journaux, Daniel Tracey et Ludger Duvernay, qui ont publié un article libelleux à son égard.

14 janvier 1964
Ouverture de la session. Début de la publication du *Journal des débats*.

14 janvier 1973
Unité-Québec reprend le nom «Union nationale».

15 janvier 1907
Ouverture de la session. Philippe-Honoré Roy est élu orateur de l'Assemblée.

16 janvier 1953
Une modification à la loi de la législature empêche désormais de cumuler les fonctions de sénateur et de conseiller législatif.

17 janvier 1801
Résolution demandant que l'on fasse installer des pupitres pour les députés.

17 janvier 1832
Comparution à la barre du Conseil législatif de Ludger Duvernay et Daniel Tracey. Ils sont condamnés à être détenus jusqu'à la fin de la session.

17 janvier 1970
Robert Bourassa est choisi chef du Parti libéral à la place de Jean Lesage.

18 janvier 1849
Ouverture de la session. Le gouverneur Elgin prononce le discours du trône en anglais et en français pour la première fois: il annonce l'amnistie pour les insurgés du Bas-Canada et la révocation de la clause de l'Acte d'Union interdisant l'usage de la langue française dans les actes de la Législature.

LES MALADIES MENTALES
COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

RÉSULTATS
loto-québec

loto-québec

649 Tirage du 92-01-11

7	8	23	26	46	48

Numéro complémentaire: 47

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

Prochain tirage: 92-01-15

Extra Tirage du 92-01-11

NUMÉROS	LOTS
825797	100 000 $
25797	1 000 $
5797	250 $
797	50 $
97	10 $
7	2 $

Banco Tirage du 92-01-11

2	7	8	9	12
13	19	21	24	29
33	40	41	46	54
56	57	62	64	66

Prochain tirage: 92-01-13

Select 42 Tirage du 92-01-11

2	12	23	24	36	41

Numéro complémentaire: 8

MISE-TÔT 3 4 33 42

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	2	16 030,70$
5/6	41	521,30$
4/6	2 094	47,60$
3/6	32 257	5,00$

Ventes totales: 1 182 341,00$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

En bref

RITA JOHNSTON VA DÉMISSIONNER

■ La première femme à occuper la fonction de premier ministre au Canada a annoncé hier qu'elle allait démissionner comme chef du parti créditiste de Colombie-Britannique. Mme Rita Johnston a déclaré à 800 délégués réunis lors d'un congrès du parti créditiste à Vancouver qu'elle remettait sa décision immédiatement, mais resterait en poste jusqu'à ce qu'un nouveau leader soit choisi. Rita Johnson avait succédé à Bill Vander Zalm, qui a démissionné l'année dernière en raison d'un conflit d'intérêts concernant la vente d'une propriété lui appartenant.

L'ONTARIO RECEVRA CE QUI LUI EST DÛ

■ Le gouvernement fédéral fera le versement approprié si l'Ontario n'a pas obtenu sa juste part des paiements de transfert, a déclaré le ministre des Finances Don Mazankowski. «Si ça leur revient selon les dispositions de la loi, il nous faudra trouver l'argent nécessaire», a-t-il dit en faisant allusion à une déclaration du premier ministre ontarien Bob Rae, selon lequel Ottawa doit à sa province 940 millions en prêts et subventions selon la législation qui prévoit le transfert automatique d'argent aux provinces en difficulté. «Ce n'est pas la première fois qu'une province bien nantie demande des paiements de stabilisation tel que l'entendent les dispositions de la loi», a ajouté M. Mazankowski, à l'issue de discussions pré-budgétaires avec des groupes représentatifs des divers milieux sociaux des provinces atlantiques. «La Colombie-Britannique et l'Alberta ont toutes les deux demandé et obtenu des paiements, tel que prévoit la loi de la stabilisation».

LES ENTREPRISES CROIENT... POSSIBLE UN ACCORD CONSTITUTIONNEL

■ Le milieu des entreprises canadiennes croit qu'il est possible d'arriver à un accord constitutionnel, mais est loin d'en être sûr. Une des pierres d'achoppement d'un tel accord pourrait être la manière dont les gouvernements fédéral et provinciaux gèrent l'économie. La récession, la dette fédérale de 420 milliards et les querelles qui opposent Ottawa aux provinces, prouvent l'inefficacité de l'actuel système économique, indique la Chambre de commerce du Canada. Pour en arriver à une nouvelle croissance économique, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent cesser de se quereller et commencer à coopérer, affirme le plus important regroupement de gens d'affaires du pays dans un dossier qui sera présenté lundi à un comité parlementaire sur la Constitution. «La tâche n'est pas facile. Nous avons un grand pays et des points de vue différents en ce qui concerne les moyens de parvenir à cet objectif qu'est la cogérance», indique la Chambre.

Cet hiver, on va aux Bleuets!

AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
IL Y A DE LA
NEIGE

Venez profiter de nos forfaits de ski, pêche blanche, motoneige, traîneau à chiens, festivals d'hiver, d'aventure et de villégiature.

Pour tous renseignements:

Association touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean 1-800-463-9651

Cet hiver, on skie au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans Charlevoix.

Montréal en ville

En prendre une tasse...



JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

Bien que mensacée, l'Amazonie est une immense phamarcie naturelle à ciel ouvert. *Because* toutes les plantes qui y vivent, évidemment.

Mais c'est bien loin et bien cher pour aller les cueillir soi-même. J'ai trouvé mieux: l'herboristerie **Desjardins**, où l'on trouve le plus grand nombre de plantes médicinales à Montréal: 450. L'oasis des fêtards à l'estomac gavé, le Klondike des naturistes, le Bon Marché des adeptes de la tisanière, le mont Everest des «camomilleux».

D'la tisane, en veux-tu en v'là! D'où? De tous les pays d'Europe, puis acheminées vers l'Allemagne d'où elles font le grand voyage par bateau vers l'Amérique, vers le Canada, vers Montréal, puis vers l'herboristerie Desjardins! Après fumigation, c'est bien entendu, sous le regard attentif des inspecteurs du gouvernement, bibitte oblige!

L'herboristerie en question, qui existe depuis 58 ans, est plutôt petite. Ne vous fiez pas aux apparences. C'est dans l'arrière-boutique que ça se passe, que ça se tasse, pourrait-on dire. Des dizaines et des dizaines de tiroirs remplis de plantes de toutes sortes, et dans la cave, des poches de plantes séchées à profusion. Prêtes à soigner vos rhumes, vos toux, vos douleurs menstruelles, votre mauvais cholestérol, vos maux de dos, votre hypertension, et vos nerfs, bien sûr.

Ici on ne vient pas pour acheter de la verveine ou du tilleul; on en trouve partout. On vient surtout si son naturopathe, son infirmière ou son gourou a prescrit une décoction de bétoine, d'agripaune, de bistorte, de capillaire, de cocholeria, d'écorce de pin rouge ou de damian. Même en matière de tisane, il faut savoir «s'élever»... (Herboristerie Desjardins, 3303, Sainte-Catherine Est).

CHAO PHRAYA

■ Un petit lundi de novembre frisquet en début de soirée. Les rues sont désertes. De toute évidence, on hésite à affronter cette première soirée froide. Et le lundi soir, avec une récession pas très loin derrière et les dépenses de Noël pas très loin devant, qui a envie de sortir?

En réservant au **Chao Phraya** un lundi de la fin 1991, je croyais le faire inutilement. Erreur... À 19h30, le restaurant déborde. Personne à la cuisine ne s'en étonne, c'est la routine. Il me faut attendre la fin du repas pour comprendre pourquoi. La réponse est dans l'assiette.

Cette réponse est thaïlandaise. Mes connaissances sur ce pays se résument encore à peu de choses: le pavillon tout doré de ce pays à Expo 67 et un reportage sur le massage thaï, où on ne vous masse non seulement avec les mains mais avec le corps tout entier, c'est la grâce que je nous souhaite...

Mais contentons-nous pour l'instant, côté sensualité, de la bouffe thaïlandaise. J'en rêve depuis ce lundi, bien que je n'aurais jamais cru succomber aussi rapidement au mariage lait de coco-basilic-cari rouge! Ils en contiennent presque tous et... pas de divorce en vue! C'est trop bon.

Brochettes et rouleaux en entrées. Poulet et pétoncles en sauce par la suite. Portions trop peu généreuses selon moi, assiettes trop vite vidées, mais suis-je objective? Il me semble que mon estomac, ce soir-là, n'avait pas de faim... Plutôt un appétit vorace. (Chao Phraya: 50, rue Laurier Ouest)

PLASTIFICATION

■ Jusqu'à récemment, il était difficile de faire plastifier une affiche ayant plus de 38 pouces de largeur. On choisissait de laminer. On d'entoiler. Mais depuis quelques semaines, nouveau service à Montréal: on peut maintenant faire plastifier des affiches de 48 pouces de largeur. Ce service est offert à la boutique spécialisée en cartes géographiques **Aux Quatre points cardinaux**, grâce à l'acquisition récente d'une nouvelle machine, la neuvième du genre au monde. La plastification est beaucoup plus économique que le laminage (seulement 40 cents le pouce linéaire), elle accentue la couleur, donne de la brillance et empêche toute détérioration. Pour 29,95$, on peut se procurer la carte du monde Michelin plastifiée. Une carte historique, sûrement, quand on sait que c'est la dernière signée Michelin où figurera l'Union des républiques socialistes soviétiques. Les collectionneurs en feront leurs beaux dimanches en l'an 2000!

Remarqués lors de mon passage Aux Quatre points cardinaux: de beaux grands livres sur différents États américains, qui sont en fait des cartes géographiques super-détaillées et dans lesquelles le voyageur curieux découvrira une foule d'informations: les routes, les élévations de terrain, les forêts, les montagnes, les cours d'eau jusqu'au moindre ruisseau, les lieux de chasse, les golfs, les jardins, les musées, les sites historiques. Parmi les États ainsi «radiographiés»: Ohio, Maine, Californie, Vermont, Floride, Virginie, New York. (Aux Quatre points cardinaux: 551, rue Ontario Est).

TOUCH FAX

■ Après le téléphone public, le télécopieur public, écrivais-je il y a quelques mois. Eh bien aujourd'hui, du nouveau: le Touch Fax, qui est en fait un télécopieur public mais doublé d'un autre service: la boîte postale électronique personnelle. Qu'est-ce que ça mange en hiver, ça? Des fax!

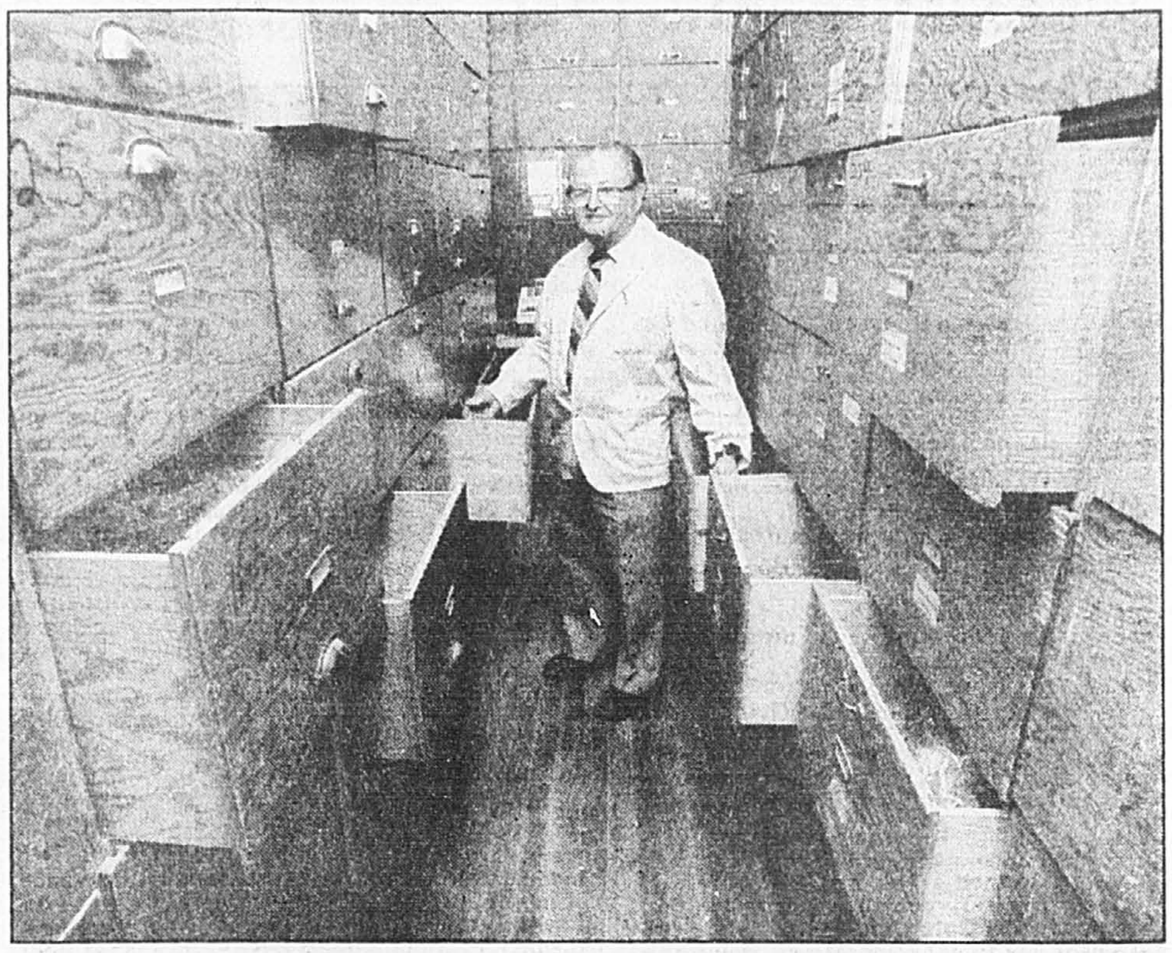
Sans blague, le Touch Fax vous permet d'envoyer et de recevoir des fax, sans devoir investir dans l'achat d'un appareil. L'inconvénient est qu'il faut sortir de la maison ou du bureau pour envoyer son fax ou aller le récupérer dans sa boîte personnelle, l'avantage est que si la fax-manie ne vous a pas encore complètement gobé, il vous en coûtera moins cher que d'acheter un télécopieur (9,95$ par mois/25 cents la feuille).

Lorsque vous recevez un fax qui vous est destiné, la centrale Touch Fax vous le fait savoir par téléphone. Vous pouvez alors récupérer votre courrier-fax d'un Touch Fax ou demander qu'on vous le télécopie à tout autre télécopieur régulier. Cette récupération peut se faire où que vous soyez dans le monde, pourvu qu'il y ait un télécopieur à portée de main.

Allons-y maintenant pour le pratico-pratique: pour l'instant, on trouve trois Touch Fax à Montréal: à la librairie **Renault-Bray** (5219, Côte des Neiges), au dépanneur **La Maisonnee** (3475, du Parc) et au **Faubourg Sainte-Catherine** (1616, rue Sainte-Catherine Ouest).

FLASH EN VILLE!

■ Si vous voulez apporter une touche de japonais à votre décor, il est bon que vous sachiez qu'il existe une boutique appelée **L'art nippon** au 1480, rue Thimothée!



C'est chez l'herboristerie Desjardins que l'on trouve le plus grand nombre de plantes médicinales à Montréal. Mais on n'y achète pas son tilleul ou sa verveine mais plutôt sa décoction prescrite par son naturopathe.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT *La Presse*

Les maires de Montréal — MONTRÉAL 350e

Peter McGill inaugure l'ère de l'élite financière au pouvoir

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Peter McGill, le second maire de Montréal, de 1840 à 1842, serait sans doute un inconnu aujourd'hui si le destin ne l'avait conduit, par ses relations familiales, au Canada où il mena une vie de millionnaire pour l'époque et obtint à cause de sa position sociale les plus hautes charges publiques.

Il naquit à Creebridge, Écosse, en août 1789 dans une famille modeste du nom de McCutcheon. Après avoir fait ses études élémentaires, il commença sans doute à rêver de gloire et de richesse. Dans cette Écosse du début XIXe siècle, c'était sans doute un mirage que de pouvoir se hisser d'une condition modeste aux plus hauts échelons de la société; à moins évidemment de tenter sa chance dans les colonies.

Sur ce point, il avait déjà un avantage puisque son oncle maternel John McGill, ex-officier des troupes loyalistes, vivait au Canada. Or celui-ci l'invita à venir s'installer à Montréal.

Il arriva en juin 1809 et se trouva, grâce à l'influence de son oncle, un poste de commis à la Parker, Gerrard, Ogilvy and Company. Dix ans plus tard on le retouve associé en second.

Comme le hasard fait parfois bien les choses, son oncle John McGill se retrouva veuf en 1819 sans avoir d'héritier direct. Il décida de faire de son neveu Peter son légataire universel à la condition qu'il adopte le nom de McGill. Celui-ci obtint ce changement par permission royale le 29 mars 1821 mais il n'hérita qu'en 1834.

À compter de cette période, sa carrière d'hommes d'affaires progressa constamment. On le retrouve associé principal à la McGill and Dowie, une société de courtage en bois qui était elle-même associée à la Parker and Yeoward de Londres et de William Price à Québec puis il fonde sa propre société, la Peter McGill and Company qui s'occupait à la fois du commerce du bois et de l'importation de marchandises manufacturées. Il fera également le commerce de l'alcool et investira dans l'immobilier et le transport maritime.

Mais en dehors de sa propre société, c'est avec la Banque de Montréal qu'il eut la plus longue association. Dès 1819 il fit partie du conseil d'administration, sera élu vice-président en 1830 et président de 1834 jusqu'à sa mort en 1860.

On dit de McGill qu'il atteignit le faîte de sa carrière au début des années 1830 alors que sa société avait réussi à survivre aux années de crise qui avaient affecté la colonie de 1826 à 1830.

Au cours d'un voyage en Angleterre en 1830, il négocia un emprunt à long terme (il avait lui-même des intérêts dans cette affaire) pour permettre à Moses Judah Hayes d'acheter et de relancer l'aqueduc de Montréal, connu sous le nom de Montreal Water Works, qui était à cette époque propriété de Thomas Porteous.

Anecdote intéressante: ce qui précipita la décision de municipaliser l'aqueduc en 1843 prend son origine dans un litige avec les militaires qui avaient leur quartier à l'est de Berri et Notre-Dame. En 1838, McGill et Hayes réclamèrent en justice des dommages de 433 livres sterling à la Couronne parce que le nivellement du terrain de la citadelle avait occasionné des fuites d'eau à leur réservoir, obligeant ses propriétaires à le reconstruire. La cause fut entendue devant la Cour du Banc de la Reine où à la surprise générale les militaires contre-attaquèrent en prenant des poursuites légales contre la compagnie pour défaut de paiement de deux-tiers du prix d'achat du terrain en 1817 où était érigée la citerne. La cause s'enlisa dans les procédures judiciaires jusqu'en 1843 alors que la ville décida de municipaliser l'aqueduc et en vint à une entente avec les autorités militaires.

Malgré toutes ses transactions d'affaires et les réseaux auxquels il était affilié, sa carrière de commerçant capitaliste fut un échec. Il a en quelque sorte dilapidé la fortune que son oncle lui avait léguée en raison d'entreprises de spéculation coûteuses dans les



Peter McGill PHOTOTHÈQUE *La Presse*

années 1840 qui l'obligèrent à contracter de lourdes dettes.

C'est pourquoi à sa mort en 1860, ses deux fils ne reçurent en héritage qu'une somme de 36 174$ chacun ce qui était loin d'être mirobolant.

La vie publique

Il y a une constante dans la carrière politique de McGill, c'est qu'il n'a jamais affronté une élection. En janvier 1832, il fut nommé membre du Conseil législatif puis, à compter de novembre de la même année, membre de l'exécutif de la province du Bas-Canada.

À ce titre, il était ce que l'on appelait à l'époque un digne représentant de la 'Clique du Château' tant décriée par le Parti canadien de Louis-Joseph Papineau et à laquelle Lord Durham attribuait en grande partie la responsabilité de l'insurrection de 1837-1838. Cette Clique se caractérisait par un favoritisme éhonté notamment par l'octroi des postes publics ou de terres de la Couronne à des membres de leur famille ou à leurs partisans.

McGill commença à s'impliquer dans l'administration municipale de Montréal en 1836 alors qu'il fut nommé membre de la Cour spéciale des Sessions de la Paix, chargée d'administrer les affaires courantes puisque la première charte de Montréal, effective de 1832 à 1836, n'avait pas été renouvelée en raison de la paralysie des travaux législatifs à Québec.

Lors de l'agitation sociale du printemps 1837, il contribua à mettre sur pied une force de volontaires qui avait des liens assez étroits avec le Doric Club, une organisation para-militaire secrète, afin d'assurer la sécurité des loyalistes.

La seconde charte

Les membres du premier conseil de la seconde charte de Montréal, composé de 12 anglophones sur 18, furent nommés par le gouverneur Sydenham en 1840 lequel désigna Peter McGill au poste de maire.

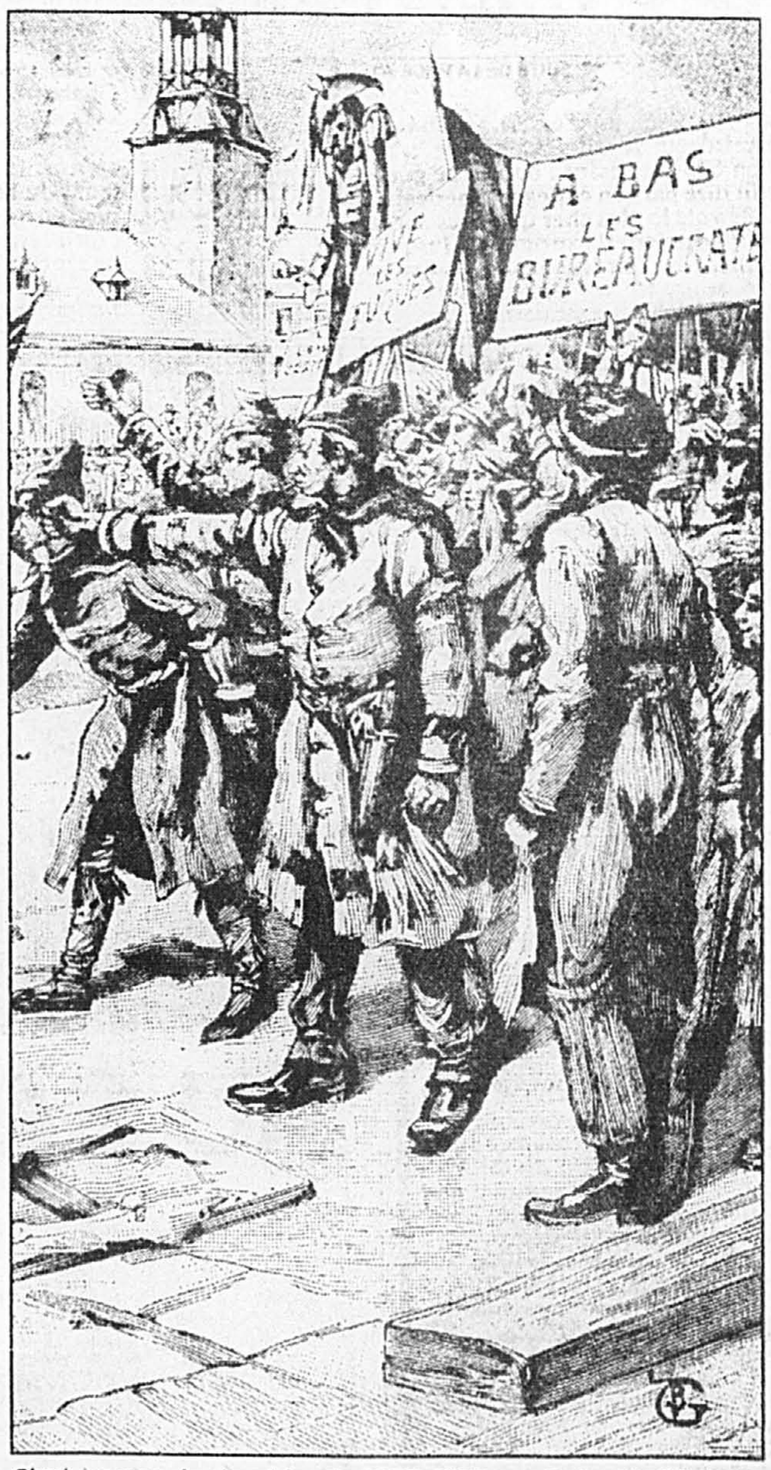
On doit à ce premier conseil le soin d'avoir préparé les premiers règlements régissant la ville, qui remplissaient un livre de 136 pages. C'est avec modestie que les conseillers présentèrent en novembre 1842 ce premier recueil en indiquant en préface «qu'étant donné la récente existence de la corporation municipale, la multiplicité des sujets devant faire l'objet d'une réglementation ainsi que l'augmentation rapide de la population et des limites de la ville, il nous est impossible de juger de l'à-propos des nouveaux règlements jusqu'à ce que l'usage ne l'ait démontré».

Quantitativement, les règlements relatifs aux marchés publics furent les plus nombreux, suivis par ceux du Service des incendies, de la location des voitures et de la fixation des impôts fonciers.

On aborda plus légèrement la question des égouts, des sports, du ramonnage des cheminées, de l'entreposage de la poudre à canon, du poids et de la qualité du pain. Il était défendu de se baigner nu dans le fleuve, dans le canal ou tout cours d'eau à proximité des ponts ou avenues ou exposé à la vue des habitants. Le football était prohibé de même que le lancement de pierres ou de balles de neige.

Le Service des incendies était composé d'un inspecteur au salaire annuel de 300 livres, d'un surintendant, d'un chef ingénieur, d'un ou plusieurs ramoneurs, d'un lieutenant et d'un capitaine pour chaque compagnie de 20 à 25 hommes. Il faut dire que ces derniers ne travaillaient que sur une base volontaire et étaient payés 5 shillings par sinistre.

À titre de second maire de Montréal, Peter McGill inaugurait l'ère de la puissance financière à la direction de la ville. En effet, jusqu'en 1870 neuf maires sur onze appartiendront au groupe des grands administrateurs, industriels et marchands. L'élection au conseil municipal au cours de cette période passait par le succès dans les affaires.



C'est à cause des troubles de 1837-1838 que Peter McGill devint maire. Cette gravure du Monde Illustré représente les combats de rues qui eurent lieu le 7 novembre 1837 entre les Fils de la liberté et les loyalistes du Doric Club à Montréal.

Sources: DBC, Tome VIII, p. 598-603; Cahiers des Dix, vol. 7 (1942), p. 215-254; Cahiers des Dix, vol. 36 (1971), p 139-162; Esdras MINVILLE, Montréal économique, Montréal, Fides, 1943; Vincent LEMIEUX, dir. Personnel et partis politiques au Québec, Montréal, Boréal Express, 1982, p.255-276; Leslie ROBERTS, Montreal, Toronto, Macmillan, 1969; Kathleen JENKINS, Montreal, Island City of the St.Lawrence, New York, Double Day, 1966; Elinor KYTE SENIOR, British Regulars in Montreal, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1981.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
21226377
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse

AGORAPHOBIE
S'en libérer... sans effort
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 525-3709

MAIGRIR SANS OBSESSION
RAYMONDE FORGET, B.Sc.O.T.
CONSULTATION PRIVÉE, MOTIVATION-REPROGRAMMATION
(514) 273-0767

MÉDITATION RAJA-YOGA
(Spirituel)
Cours gratuits
858-6582

Fabricant Depuis 1914 Fourrure unique à prix unique
(514) 527-8664
FOURRURES
GEORGES POULIOT

L'immigration au Canada n'est pas accessible aux plus démunis

Toutes les portes sont ouvertes pour le candidat qui possède 250 000 $



JOONEED KHAN

envoyé spécial

La Presse *à Koweït*

«Est-il vrai que le prix d'un visa pour émigrer au Canada est de 150 000 $, ou même 250 000 $»? La question vous est constamment posée à travers le Proche-Orient par les plus désespérés des réfugiés de la guerre, et ils sont nombreux, des Palestiniens pour la plupart, mais aussi des opposants irakiens chassés du Golfe ou ayant fui l'Irak, et tous devenus le plus souvent des apatrides sans passeports.

Le fait est que le Canada est vu d'ici comme une immensité vide, qui en outre se définit avec insistance comme un grand défenseur de la paix et champion des droits humains dans le monde. Mais sa politique d'immigration par rapport au Proche-Orient privilégie l'investisseur et représente une stratégie directe pour attirer des pétrodollars face à la concurrence américaine, européenne et japonaise en monnayant son vaste potentiel d'accueil.

Le problème, c'est que quelqu'un qui dispose d'avoirs nets d'un montant de 500 000 $ et qui est prêt à investir 250 000 $ pour trois ans au Québec, en Ontario ou en Colombie britannique (ou 150 000 $ dans une autre province) peut émigrer aisément vers n'importe quel pays. Il en va de même pour l'entrepreneur disposant d'avoir nets de 300 000 $ et de 30 000 $ de liquidités.

Ceux qui n'ont pas ce choix et qui misent leurs derniers espoirs dans la générosité et l'humanité proclamées de pays comme le Canada n'ont pas de telles sommes. Souvent ils n'ont même pas de documents en bonne et due forme, ni même de passeports. Ils ont des métiers et, jeunes ou chefs de famille, ils ont la volonté farouche de refaire leur vie, en tant qu'immigrant reçu, dans un pays paisible, à l'abri des guerres et des bouleversements qui marquent le Proche-Orient.

C'est le cas de centaines de milliers de Palestiniens refoulés du Golfe à la faveur de la guerre. C'est aussi le cas de Kurdes établis dans le Golfe depuis un demi-siècle et plus, ou encore d'Irakiens ayant fui leur pays en raison de la guerre civile et de la répression. De petits pays comme le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas ont accepté de rescaper quelques uns des leurs. Mais les portes du Canada leur restent fermés. Et ils sont à bout.

Leurs appels aux ambassades du Canada sont rejetés, quand ils ne restent pas sans réponse. Ils s'étonnent qu'Ottawa n'intervient même pas en leur faveur auprès des pouvoirs locaux, comme ceux du Koweït ou d'autres pétromonarchies du Golfe, pour qu'ils puissent récupérer leurs biens et leurs emplois, et continuer leur vie comme avant la guerre.

Au Koweït, les quelques dizaines de milliers qui restent encore n'ont plus de quoi vivre, ayant été au chômage depuis un an et demi (depuis l'invasion irakienne du 2 août 1990) et ayant été obligés d'épuiser leurs économies.

Kurdes d'Irak, Palestiniens apatrides, ils font en vain le pied de grue devant les ambassades occidentales, y compris celle du Canada. Quant le Koweït décidera enfin de les expulser purement et simplement, ils espèrent que la Croix rouge internationale volera enfin à leur secours — mais ils n'y comptent pas trop.

«Canada Can»!, proclame le second article dans un luxueux encart publicitaire sur notre pays distribué dans le quotidien *Khaleej Times*, des Émirats arabes unis, à l'occasion de la grande Foire d'armements à Dubaï, début novembre. «Avec l'arrivée d'immigrants du monde entier, le Canada progresse plus vite que tout autre pays industrialisé», écrit l'auteur, qui réitère les grands axes de l'identité mondiale du Canada: membre fondateur de l'ONU, médiateur au Proche-Orient, champion du maintien de la paix.

Le premier article, de l'ambassadeur Lawrence Dickenson, note la «croissance de la présence du Canada dans le Golfe», vers lequel les exportations canadiennes ont plus que doublé entre 1985 et 1990 pour atteindre 1,6 milliard $. Le message, c'est qu'Ottawa veut vendre davantage aux pétromonarchies, et il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'il prêche le respect des droits de l'homme à ces pays.

Tout l'encart de 30 pages, grand format, avec de superbes photos couleur de Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver, et de pleines pages de publicité achetées par des «consultants en immigration au Canada», est consacré à allécher l'immigrant-investisseur.

Pas de place là pour le damné de la terre indésirable dans le Golfe, végétant dans les camps de réfugiés de Jordanie, refoulé sous l'occupation israélienne, et en quête d'un miracle canadien.

Cela même si le Canada devait admettre en 1991 jusqu'à 250 000 immigrants, soit 50 000 de plus que l'année précédente. De toute façon, des requérants plus débrouillards, ou plus chanceux, débarquent déjà au Canada en demandant le statut de réfugié, accentuant ainsi le «darwinisme» de l'immigration.

Devant le cynisme officiel du Canada, Svend Robinson et ses croisés des droits de l'homme, qui viennent de s'illustrer avec éclat en Chine, iront peut-être dans le Golfe, et dans les Territoires occupés, porter un message d'espoir qui cadre avec les prétentions morales et humanitaires d'Ottawa.



Dans le luxueux encart publicitaire sur le Canada distribué dans le quotidien *Khaleej Times*, des Émirats arabes unis, cette réclame d'une page entière est consacrée à l'immigration au Québec. Rien n'y indique que le nouvel arrivant devra s'intégrer à la communauté francophone.

Peu d'employeurs koweïtiens osent embaucher des «indésirables»

SUITE DE LA PAGE A1

L'ambassadeur du Yémen au Conseil de sécurité, qui devait voter contre la résolution 678 autorisant l'option de guerre, se fit dire par son collègue américain: «C'est le vote le plus cher que vous aurez jamais l'occasion d'exprimer». Jusqu'à un million de Yéménis étaient aussitôt chassés de toutes les pétromonarchies, notamment d'Arabie saoudite.

La semaine dernière, les Emirats arabes unis (ÉAU) expulsaient l'ambassadeur du Soudan et six autres diplomates pour activités «incompatibles avec leur statut»: la presse soudanaise fait état depuis la guerre du Golfe d'une campagne de harcèlement contre les Soudanais aux ÉAU, avec arrestations et tortures.

Mais ce sont les Palestiniens et les Irakiens qui sont les plus gravement touchés, les premiers parce qu'ils n'ont nulle part où aller et les seconds parce qu'ils sont pour la plupart opposants au régime de Saddam Hussein. Une proportion importante dans les deux groupes est par ailleurs née et a toujours vécu au Koweït.

Dans le souk, le soir, les ouvriers sud-asiatiques s'agglutinent autour des téléviseurs projetant des films indiens sur vidéo, les Égyptiens, à côté, sucent leurs narguilets en regardant des films arabes, les Irakiens jouent au domino. «Je suis Kurde, arrivé en 1950. Il y a des milliers comme moi. Nos enfants sont nés et ont grandi ici. Depuis la libération, nous sommes en chômage, nos enfants sont exclus des écoles, nous devons rentrer en Irak», dit Jalal, 50 ans, entouré d'une trentaine de Kurdes de tous âges.



Dès 1987, Shafeeq Ghabra écrivait dans son ouvrage *Palestinians in Kuwait* qu'avec le ralentissement du boom pétrolier et la chute du chah en Iran, les bourgeoisies indigènes exerçaient dès la fin des années 1970 des pressions sur les expatriés de plus en plus majoritaires dans le Golfe, notamment sur les Palestiniens.

Jimmy Carter annonça en 1979 que l'Amérique y combattrait l'exportation de la Révolution iranienne. En 1981, Ronald Reagan, son successeur, fit savoir son refus d'une telle révolution «même si elle vient de l'intérieur» des pétromonarchies. Celles-ci, et leurs protecteurs, appuyèrent l'Irak baassiste en guerre contre l'Iran islamiste. Les mollahs orchestrèrent en vain des attentats au Koweït, et des émeutes à La Mecque, en Arabie saoudite.

La crise du Koweït a marqué la tentative de Bagdad d'exporter à son tour sa Révolution baassiste dans les pétromonarchies. Et la riposte impitoyable de George Bush découle en droite lignée de la doctrine Carter-Reagan à propos de la péninsule arabe, source de pétrole et de pétrodollars, grande consommatrice d'armements, et véritable pivot et point d'ancrage de l'Empire américain.

La résolution 677 de l'ONU, adoptée en octobre 1990, condamnait toute tentative de la part de l'Irak de modifier la démographie du Koweït occupé. À la faveur de la guerre, pourtant, c'est la démographie de l'ensemble des pétromonarchies qui est en voie d'être refaite, dans le sens de la consolidation des intérêts américains et occidentaux.

Dans son livre, Ghabra signalait qu'en 1975, déjà, la proportion des nationaux face aux expatriés était de 60 p. cent à Bahrein, 57 p. cent en Arabie saoudite, 47 p. cent au Koweït, 19 p. cent à Qatar et 15 p. cent dans les Émirats arabes unis. En 1990, ces proportions s'étaient détériorées en flèche, et la plupart des expatriés étaient d'autres Arabes, Palestiniens surtout, mais aussi Yéménis, Soudanais, Égyptiens, agitateurs en puissance.

Ghabra y soulignait que les deux-tiers des Palestiniens avaient la nationalité jordanienne mais sans jamais y vivre. Pour contrer leur retour, la Jordanie institua la conscription des jeunes. La Syrie en fit de même. Ils ne pouvaient plus retourner dans la Bande de Gaza ou en Cisjordanie à cause des obstacles érigés par le régime israélien d'occupation. Les documents libanais détenus par certains ne furent jamais renouvelés. Ceux qui venaient de Gaza avaient des documents égyptiens mais l'Égypte les récusait. Et un quart des Palestiniens étaient carrément «apatrides».

Des équipes de vigiles autoproclamés, en civil, rôdent nuit et jour, chassant le «traître», palestinien notamment. Aux postes frontières vers l'Irak, dans les ports, et surtout à l'aéroport, les agents de sécurité dévisagent longuement les voyageurs en partance, vérifient et revérifient les papiers, fouillent et refouillent les bagages: le Koweït veut bien se débarrasser des Palestiniens, mais après règlement des comptes, réels ou fictifs.

Autre conséquence de l'expulsion des Palestiniens — précédée de l'arrêt de toute aide financière des pétromonarchies à l'OLP dès mai 1990, soit trois mois *avant* l'invasion irakienne du Koweït et le soi-disant «soutien» palestinien au coup de force de Bagdad: ces professionnels et ouvriers ayant goûté à la prospérité du Golfe exercent de fortes pressions pour que l'OLP accepte le «processus de paix» instauré par l'Amérique de George Bush. Dans le Golfe, les Palestiniens qui restent encore se font, pour survivre, un devoir de dénoncer l'OLP et Arafat, et de rendre hommage plutôt aux «habitants des Territoires occupés».

En attendant, d'Occident, d'Asie du Sud, des Philippines, de Corée du Sud, affluent hommes et femmes, pour occuper les postes de cadres, d'ouvriers, de servantes, sans lesquels le Koweït cesserait de fonctionner. «Les Occidentaux ont toujours eu la partie belle ici, car les Koweïtiens sont en adoration devant la peau blanche», dit un employé de banque du Sri Lanka. Mais pour ce qui est des étrangers plus colorés, «c'est le racisme, le mépris, la menace constante d'expulsion».

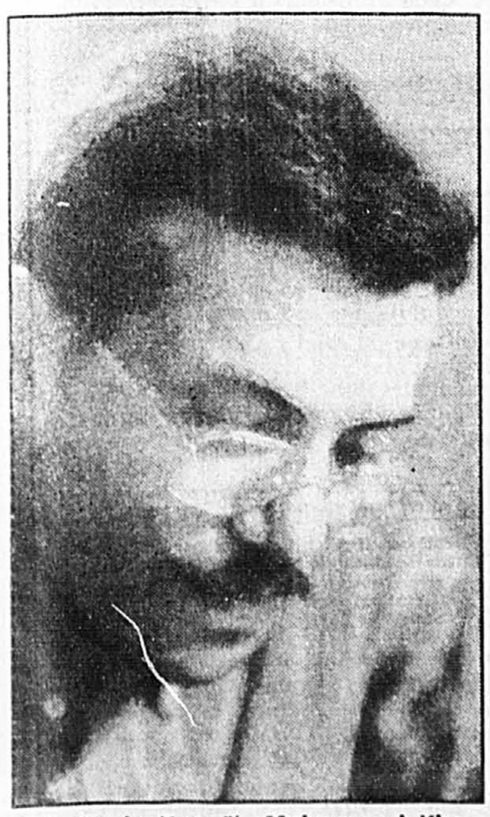
Un Indien cite cas après cas de servantes asiatiques violées, battues, maltraitées impunément par leurs maîtres et maîtresses. Car la «libération» pour la femme koweïtienne représente encore essentiellement le recours aux servantes, le pouvoir de se payer tous les articles de grand luxe venus d'Europe et d'Amérique, et le droit d'aller s'amuser dans tous ces pays.

«Nous étions ici avant la guerre, ma femme et moi, raconte un Philippin, et notre fille de deux ans est née ici, juste avant l'arrivée des Irakiens. Un soldat m'a pris ma voiture, un autre mon alliance. La moitié des Koweïtiens étaient à l'étranger. Nous sommes partis avec le bébé, subissant des semaines de privations en Jordanie, avant de regagner Manille. Nous sommes revenus après la libération, mais le Koweït menace d'expulser notre fille. Avec mépris, les fonctionnaires que je vais tous les jours supplier disent qu'elle n'a pas de visa et que nous pouvons la donner en adoption ou la mettre dans un orphelinat. C'est l'enfer».

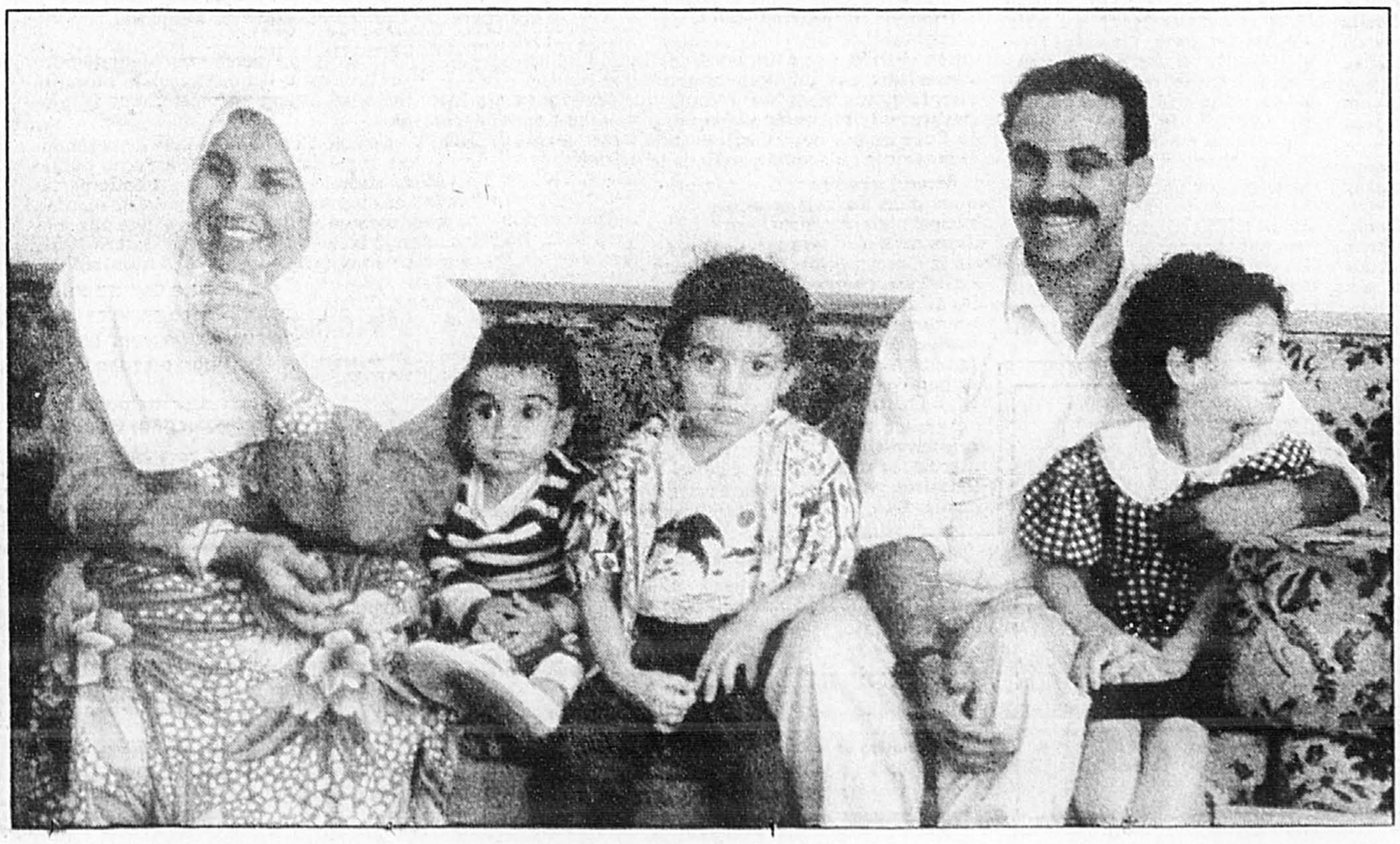
L'important pour les intérêts de l'Occident, c'est que le Koweït a ramené de 2,2 millions à moins d'un million sa population, au sein de laquelle les Koweïtiens sont désormais 60 p. cent. Les étrangers, triés sur le volet, sont des Asiatiques d'origines diverses, pas des Arabes. Même les Égyptiens et les Syriens, qui ont pourtant fait la guerre contre l'Irak, ne voient pas se dérouler le tapis rouge devant eux — sauf pour aller dans le désert enlever des bombes non explosées!

L'opération «restructuration démographique» touche en fait, à la faveur de la guerre, toutes les pétromonarchies regroupées autour de l'Amérique au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), l'Arabie saoudite en tête, et dont l'ascendant va désormais de la Ligue arabe jusqu'à l'islamisme algérien, en passant par le Liban et l'Égypte.□

DEMAIN: la grande foire des armes à Dubaï.



Refoulé du Koweït, Mohammad Khalaf, neveu de Salah Khalaf (Abou Iyad), le no 2 de l'OLP assassiné le 14 janvier à Tunis par un agent d'Abou Nidal, végète dans un hôtel d'Amman en attendant de pouvoir refaire sa vie.



Dans l'appartement de Hawalli, quartier palestinien devenu ville fantôme au Koweït, où il s'est installé avec la famille de son frère, Ibrahim Wawi, sa femme, et trois de leurs cinq enfants. Traducteur, journaliste, poète, Wawi gagnait sa vie en novembre comme charpentier avec les *Casques bleus* canadiens dans la zone démilitarisée. Comme les autres «indésirables», il avait jusqu'au 31 décembre pour quitter le Koweït.

PHOTOS JOONEED KHAN, La Presse

DES CRIMES ET DES HOMMES

Montréal sous le régime de la pègre

Jeudi 16 janvier, la télésérie tant attendue, Montréal ville ouverte, *débute au réseau TVA. L'oeuvre de Lise Payette, inspirée de faits authentiques, raconte un chapitre scabreux de notre histoire. Nous sommes dans les années 40, la ville est envahie par le jeu et la prostitution. La collusion entre les autorités et les organisations criminelles est manifeste. La tolérance a cependant ses limites, les opposants à ce régime de complaisance vont se faire entendre. Leur clameur mène, en septembre 1950, à l'enquête du juge François Caron.*

La conspiration du silence



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

La corruption n'a pas coulé dans les veines de Montréal qu'une décennie durant, le mal courait déjà au XIXe siècle. En 1909, sous les pressions de la Chambre de commerce, du Board of Trade et d'un Comité de citoyens, le gouvernement de la province institue une commission d'enquête sur l'administration municipale.

Quelques mois plus tard, le juge Lawrence John Cannon publie un rapport dans lequel il dénonce les autorités, y inclus le service de police jugé trop indulgent à l'égard des maisons de jeu, des hôtels et des lupanars.

Le temps n'arrange pas les choses. Quinze ans plus tard, la situation n'a fait que se pourrir davantage. L'affaire Nieri, que nous avons déjà racontée, déclenche une deuxième offensive réformatrice. Deux des condamnés à mort dans cette cause, Louis Morel et Tony Frank, l'un ancien policier et l'autre chef de la mafia naissante, se voyant perdus, font de sensationnelles révélations sur la collusion entre les policiers, les magistrats et le monde interlope.

Le scandale éclate. Une Ligue de citoyens adresse à la Cour supérieure une requête demandant l'ouverture d'une enquête royale sur le comportement de la police municipale. L'histoire se répète: au printemps 1925, le diagnostic du juge Louis Coderre confirme celui du juge Cannon émis 15 ans plus tôt: les tenanciers des maisons de jeu et de passe, certains élus, magistrats et policiers s'entendent comme larrons en foire.

Au tournant des années 40, la conduite de la métropole canadienne est toujours aussi scandaleuse. La guerre sévit en Europe, les Canadiens seront bientôt appelés sous les drapeaux. Montréal vit une période trouble: on a massé des troupes en banlieue, une importante population flottante dont ont besoin les industries de guerre hante ses rues, les logements manquent, les conditions de vie au lendemain de la Dépression sont encore difficiles. Montréal a même ses bidonvilles sans services d'égout et sans éclairage public: à Longueuil, par exemple, plus de 13000 personnes vivent dans des baraques à peine chauffées, construites avec des caisses vides, du carton goudronné et des plaques de tôle ondulée.

On estime à 12000 le nombre de prostituées qui monnaient leurs talents dans le Red Light, à environ 300 les maisons de prostitution reconnues et à 250 le nombre de maisons de jeu et de paris. Le jeu compte parmi les industries les plus importantes de la métropole. Les propriétaires des édifices qui abritent ces maisons en tirent les meilleurs bénéfices, ils ferment les yeux. On compte parmi eux un médecin bien connu, spécialiste des maladies vénériennes, une banque et un trust.

Montréal a le taux de maladies vénériennes le plus élevé en Amérique du Nord. L'affaire commence à prendre des allures d'épidémie. En 1944, l'état-major de l'armée met l'administration municipale au pied du mur: ou bien elle prend des mesures draconiennes pour remédier à la situation, ou bien les soldats se voient interdire de mettre les pieds en ville, ce qui constituerait une véritable catastrophe pour les commerçants. Les autorités n'ont pas le choix, les tenanciers de lupanars sont menacés de peines d'emprisonnement automatiques, voilà qui va les contenir pour un temps.

Le gouvernement québécois ne tarde pas à réagir devant l'intervention de l'armée canadienne. Que croyez-vous qu'il fit? Il institue une commission royale d'enquête! Son mandat: analyser la conduite de la Police provinciale en matière de «moralité» dans le district de la ville de Montréal. L'affaire est confiée à un deuxième juge Cannon, Lucien de son prénom. Son constat d'échec, rendu public en juin 1944, ne surprend personne.

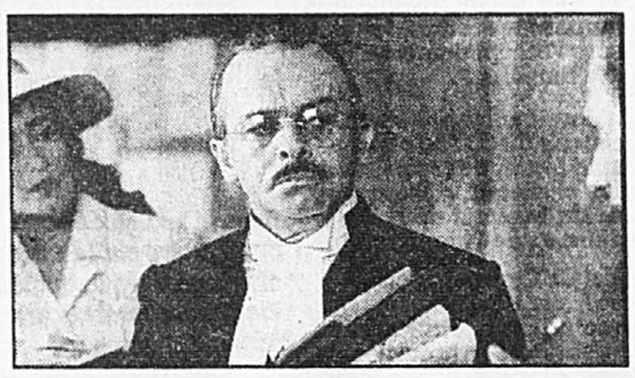
C'est cependant un événement qui n'a rien à voir avec tout ça qui va renverser le désordre établi. Le 24 juillet 1946, le caïd du jeu Harry Davis est abattu par un truand de seconde zone, Louis Bercowitz. Celui-ci, avant de se rendre à la police, révèle à des journalistes les rapports étroits qu'entretiennent les truands avec les policiers, tout particulièrement ceux de l'escouade de la moralité.

Son déballage fait scandale. Les journaux s'en mêlent, tout comme la Ligue de vigilance sociale. En août 1946, cédant sous la pression de l'opinion publique, on nomme Pacifique «Pax» Plante à la direction officieuse de l'escouade de la moralité.

Cette désignation marque un tournant capital dans l'histoire du crime organisé montréalais.







Pacifique Plante et Jean Drapeau (les vrais), et les comédiens Michel Côté et Raymond Cloutier.





Le juge François Caron (en 1954) et son double Jean Lapointe dans la série *Montréal ville ouverte*.





Le chef de police Albert Langlois et le chef Albert Langlois de la série télévisée (Michel Forget).





Marcel Sabourin interprète le rôle de J.O. Asselin, président du Comité exécutif de Montréal.

Pacifique Plante

Ce dandy à l'air sévère fait 1 m 80, c'est un solitaire qui ne dédaigne pas la compagnie des femmes et un bricoleur qui occupe ses heures de loisir à la construction de son yacht.

Cet ancien élève des Jésuites, cultivé, amateur de théâtre, diplômé en droit, s'étiole à la Cour du recorder, l'équivalent de notre Cour municipale, où il agit à titre de greffier. Il a tout vu de la corruption qui sévit en nos murs.

Sa nomination va enfin donner à ce pur et dur en quête d'une cause et de notoriété l'occasion de donner sa pleine mesure. Il ne tarde pas à «frapper comme un sourd sur le monde interlope».

Montréal a son *Incorruptible*, son Elliott Ness. Les descentes dans les tripots et les bordels se multiplient, le diable est aux vaches. Pax a aussi le goût et le sens de la publicité, ses faits d'armes font les gros titres des quotidiens de la métropole. Il porte ombrage aux politiciens... et au directeur de la police de Montréal, Albert Langlois. Un conflit de personnalité éclate entre les deux hommes, Pax Plante est démis de ses fonctions le 11 mars 1948.

Notre croisé ne se laisse pas abattre. Gérard Filion lui ouvre les pages du *Devoir*, il y publie une série d'une soixantaine d'articles, sous le titre «Montréal sous le régime de la pègre», dans laquelle il dénonce la corruption existante et n'hésite pas à donner des chiffres, des noms et des adresses. Ses dénonciations fournissent des armes aux éléments réformateurs de la politique municipale. *Le Devoir* conclut: «Montréal est devenue avec la protection même de certaines autorités civiles, une ville ouverte au jeu et à la prostitution.»

En mars 1950, le Comité de moralité publique présente une requête en Cour supérieure pour que se tienne «une enquête sur la moralité». Le Comité désigne Pacifique Plante et Jean Drapeau comme avocats-requérants.

Jean Drapeau

À cette époque, Jean Drapeau, à 34 ans, est un jeune criminaliste qui a déjà tâté de la politique, sans succès, sous la bannière nationaliste du Bloc populaire.

Bon orateur, engagé, chaleureux sous un dehors austère, cet antiduplessiste notoire vient d'assurer la défense des grévistes de l'amiante. Il a songé à se présenter aux dernières élections provinciales mais, par manque de soutien, a dû renoncer. Le directeur du *Devoir* l'a fortement recommandé au Comité de moralité publique. La politique municipale ne lui est pas étrangère puisque son père, Joseph, a siégé au conseil.

Quand l'enquête sur la moralité débute, Jean Drapeau interroge et plaide; Pax Plante monte les dossiers.

En septembre 1954, à l'annonce de la retraite de Camilien Houde, la Ligue d'action civique est à la recherche d'un candidat. Elle jette finalement son dévolu sur Jean Drapeau qui vient de faire ses preuves à l'enquête sur la moralité dont on attend incessamment le rapport.

Le juge Caron, à quelque deux semaines de la date des élections, rend public un rapport qui donne en grande partie raison à ses procureurs et éclate comme une bombe. Jean Drapeau est élu à la mairie de Montréal le 25 octobre 1954. Une nouvelle ère s'ouvre à Montréal.

François Caron

C'est à ce juge de la Cour supérieure qu'incombe la présidence de cette fameuse enquête sur la moralité. La tâche sera rude: le premier ministre de la province, le maire de Montréal, son chef de police et les autorités municipales y sont fermement opposés.

L'enquête, commencée en septembre 1950, ne se termine que le 2 avril 1953, elle porte sur la période du premier janvier 1941 au 11 mai 1950. La Commision tient 358 séances, entend 374 témoins, policiers, politiciens et truands, et prend connaissance de quelque 50000 documents et pièces à conviction.

Près de 40 ans plus tard, Lise Payette tire le scénario de sa série des procès-verbaux de l'enquête.



Pierre Desmarais, fondateur de la Ligue d'action civique, sera interprété par Pierre Brisset.

Le juge Caron prend 17 mois pour rédiger son jugement. Faute de preuves, les élus municipaux s'en tirent. Des caïds sont dénoncés, tels Vincent Cotroni, Max Shapiro ou Harry Ship. Il réprimande sévérement une vingtaine d'officiers de la police de Montréal, dont l'ancien directeur, Fernand Dufresne, qui est condamné à 7000 $ d'amende et à une suspension de dix ans. De même, son successeur, Albert Langlois, écope. Finalement, le renvoi de Pacifique Plante est dénoncé, il pourra bientôt reprendre la direction de l'escouade de la moralité.

Albert Langlois

Le 25 juillet 1947, l'inspecteur Albert Langlois, vétéran de la Seconde Guerre mondiale, qui dirige l'école de formation de la police, accède à la direction de la police municipale en même temps que Pax Plante devient le directeur adjoint de l'escouade de la moralité.

Le style tapageur de Pax tranche sur celui plus discret de Langlois. Le torchon ne tarde pas à brûler entre les deux hommes. Albert Langlois, on l'a vu, finira par avoir la tête de son grouillant adjoint en qui il voit un concurrent qui ne partage pas ses vues sur les façons de mener la lutte au «vice commercialisé».

À la sortie de Pax, il déclare aux journalistes: «Le travail contre le vice et le jeu se continuera sans publicité. Si je ne réussis pas dans ce domaine, je quitterai le service.»

En février 1950, le directeur présente au Comité exécutif un rapport dans lequel il déclare: «Montréal est une ville fermée au vice organisé». En mai 1951 puis en février 1952, il tentera en vain par des voies légales de mettre fin à l'enquête du juge Caron.

Il ne manquera pas de passer dans la moulinette du magistrat. Sévèrement blâmé pour son inaction, voire sa complicité, il est déchu de ses fonctions, n'a le droit de convoiter aucune fonction publique pendant un an et doit payer 500 $ de frais.

En mars 1957, un jugement de la Cour d'appel l'exonore de tout blâme, il reprend aussitôt ses fonctions et ne se retirera qu'en décembre 1961.

Joseph-Omer Asselin

À l'époque, à Montréal, le vrai pouvoir est exercé non pas par le maire, dont les fonctions sont plutôt protocolaires, mais par le président du Comité exécutif. J.-O. Asselin a fait son entrée dans la politique municipale alors qu'il était président de l'Association des propriétaires de Notre-Dame-de-Grâce.

Ce patricien a fait un riche mariage, il administre les biens de son beau-père décédé. Il accède à la présidence du Comité exécutif en 1941, il y demeurera pour toute la période couverte par l'enquête Caron. Il quittera lors de l'accession au pouvoir de Jean Drapeau et de son équipe.

Le Devoir, et son directeur, Gérard Filion, durant la publication des articles de Pacifique Plante, blâment sévèrement Asselin: «Les accusations les plus précises et les plus troublantes s'accumulent contre son administration... Son attitude est étrange.» On reviendra plusieurs fois à la charge, lui reprochant d'avoir manqué à son devoir par son attitude de laisser-aller.

Après s'être défilé à quelques reprises, Asselin devra témoigner à l'enquête du juge Caron mais il s'en tirera éventuellement blanc comme neige...

Pierre Desmarais

Propriétaire d'une florissante imprimerie qui porte son nom, cet homme d'affaires énergique, quand il s'engage dans la politique municipale, est un allié de Joseph-Omer Asselin avec qui il siège au Comité exécutif.

La lune de miel ne durera pas, Desmarais passe vite dans le camp des réformateurs dont il prend la tête. C'est lui qui fondera la Ligue d'action civique, c'est encore lui qui convaincra son ami Jean Drapeau de se présenter à la mairie en 1954.

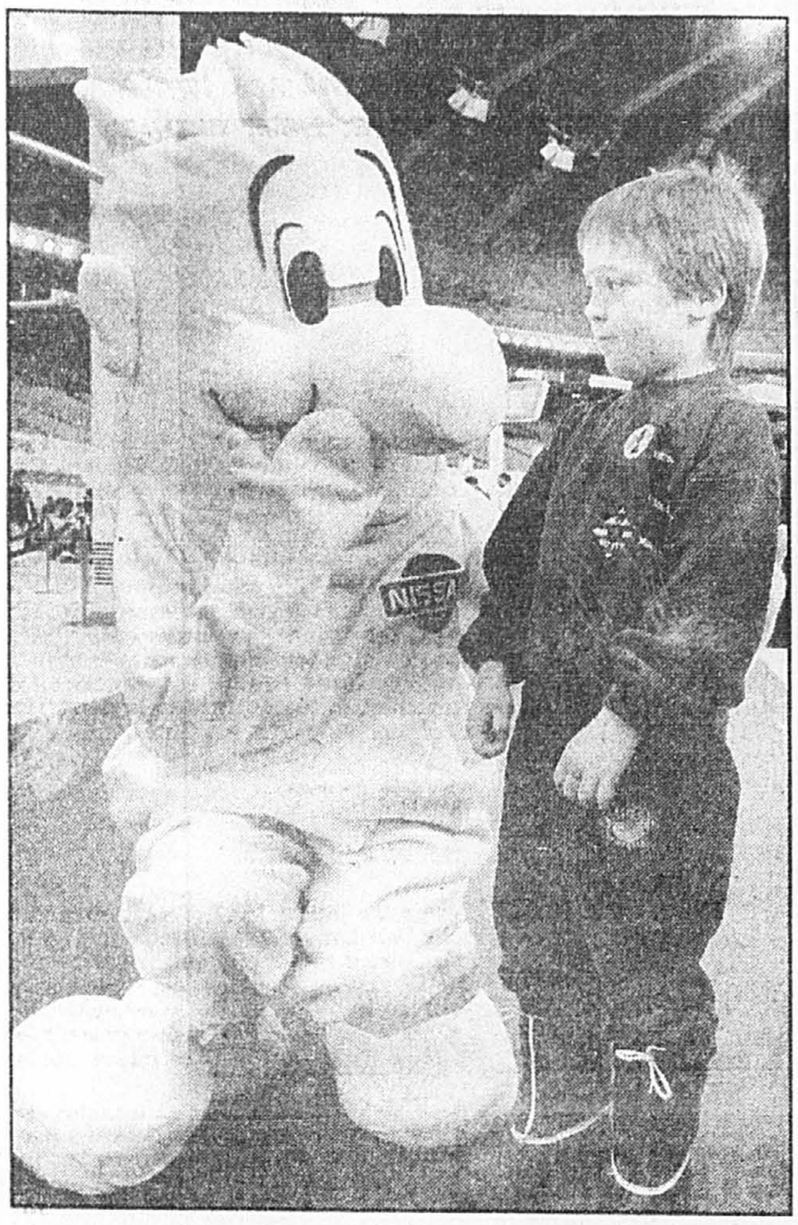
Pierre Desmarais y est pour beaucoup dans l'avènement de l'enquête Caron. Quand la Cour supérieure l'autorise, il demande en vain au conseil municipal que tous les policiers et fonctionnaires municipaux dont les noms figurent dans la requête soient suspendus.

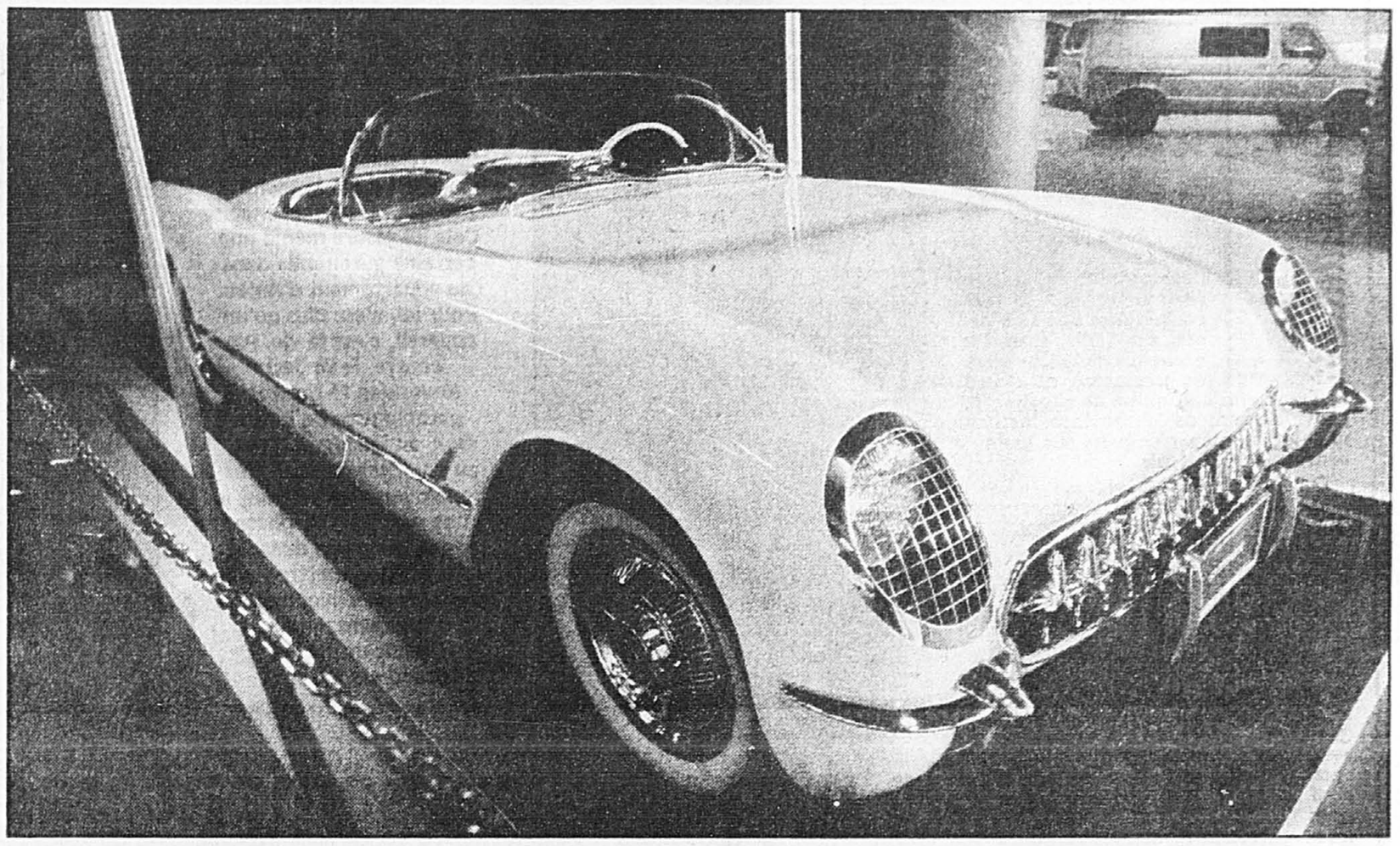
Lorsque Pax Plante avait été congédié, Desmarais, leader du conseil municipal, s'était élevé contre cette mesure: «C'est une victoire de la pègre!»

À la suite de la victoire de son parti, il succède à Asselin à la présidence du Comité exécutif.

DIMANCHE PROCHAIN:
Les énigmes des deux Blanche

Pour les AS du volant





Ce prototype a servi de base pour les premiers modèles de Corvette apparus sur le marché dans les années 50.

Les grandes foires de l'automobile ont toujours leurs vedettes et les véhicules «concept», comme on les désigne dans l'industrie, sont probablement les plus populaires d'entre elles.

Ces véhicules futuristes donnent rarement naissance à un modèle de série, du moins dans leur version originale comme on peut en voir quelques-unes au Salon international de l'auto au Stade olympique. Toutefois, certains éléments qui entrent dans leur conception se retrouvent habituellement un jour ou l'autre sur nos routes.

PHOTOS:
Jean Goupil et Robert Mailloux



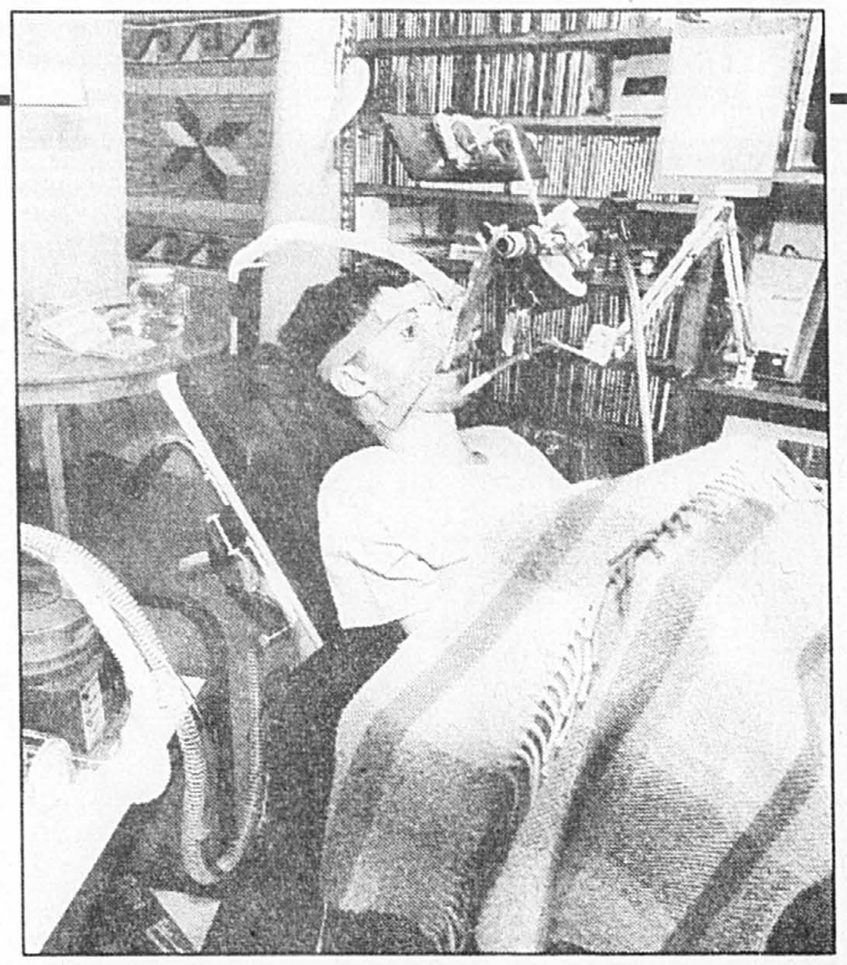
La Tsunami de Toyota a été conçue en 1991 à partir d'un mariage de deux autres voitures du géant japonais, notamment de la Celica. Il s'agit d'une voiture haute performance dont la partie arrière amovible permet à deux autres voyageurs de prendre place.

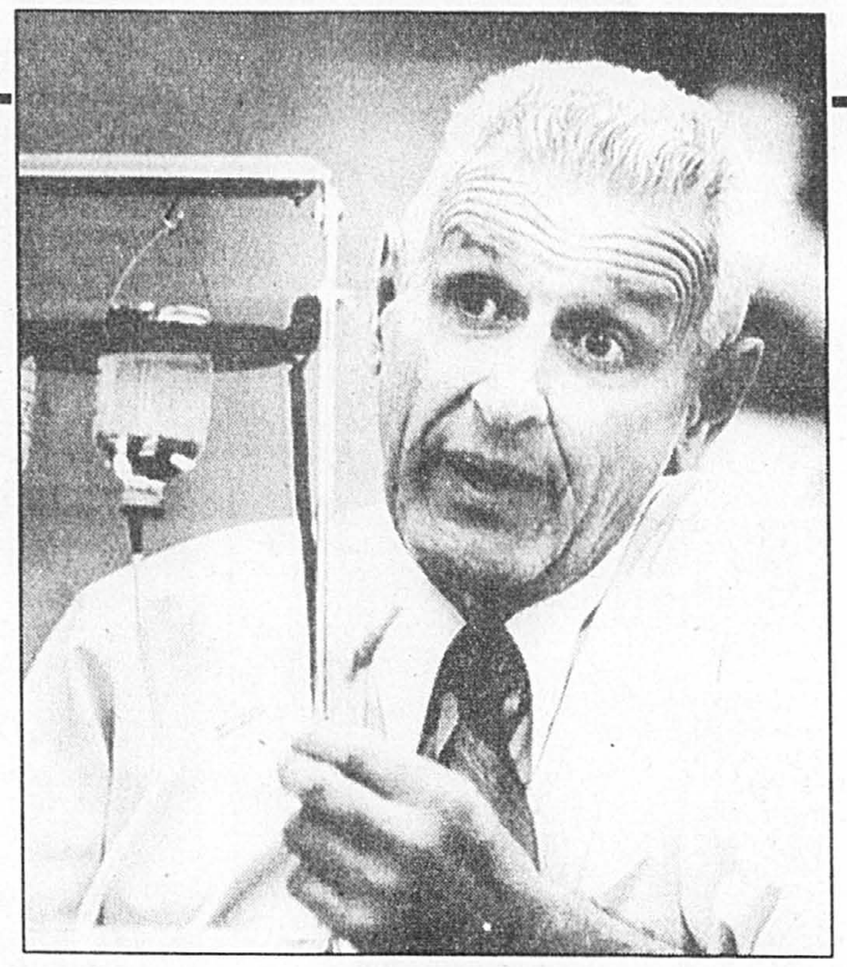


La corvette CERV III est un modèle experimental qui ne sera jamais produit en série, affirme-t-on chez General Motor. Elle peut atteindre 360 kilomètres à l'heure.



la tribune de la presse





Cloué à son fauteuil roulant, paralysé, Robert Martin, 32 ans, qui est atteint de la dystrophie musculaire de Duchesne, ne peut vivre que grâce à son respirateur portatif auquel il est branché presque en permanence. Cela lui assure même une certaine autonomie dans son appartement d'Anjou. Pour lui, c'est plus qu'un appareil, c'est la vie. Par contre, le Dr Jack Kevorkian (à droite), pathologiste de Royal Oak, au Michigan, a mis au point un appareil très controversé permettant à une personne en phase terminale d'une maladie incurable de mettre fin à ses jours en s'injectant du thiopental, un médicament qui provoque le coma.

PHOTOS ROBERT GOUPIL *La Presse* et AP

L'euthanasie n'est heureusement pas encore banalisée

J.SÉBASTIEN GAGNON
Collège Lionel-Groulx

Dans tous les journaux, la mort n'est pas seulement d'actualité, elle est devenue un fait divers. La mort accomplie, la mort inéluctable, la mort devant laquelle on ne peut rien. Mais le désespoir, alors que le glas se tait douloureusement, le désir de mort, voilà une sujet plus délicat, que l'on hésite à aborder et qui heureusement n'est pas encore une sujet banal.

La même différence subsiste dans l'univers médical: chaque jour et dans chaque hôpital du Canada, des médecins décident de cesser ou de ne pas entreprendre un traitement inutile. Devant la mort, on renonce à l'acharnement thérapeutique; ces décisions posent peu de problèmes et se prennent en accord avec le patient et la famille. Également, l'administration massive de médicaments, qui vise à alléger les souffrances d'un patient aux limites extrêmes de la vie, n'est pas problématique, même si l'on sait que les effets secondaires de cette injection seront mortels.

Mais c'est lorsqu'il s'agit de provoquer la mort que survient la polémique. On confond souvent abandon ou absence thérapeutique et euthanasie. Or il n'y a qu'une forme d'euthanasie: celle active et sur demande où le médecin injecte de la morphine pour amener rapidement la mort de son patient. À l'hôpital Royal Victoria de Montréal, on dit recevoir pareilles demandes à raison d'un fois par mois, alors qu'étrangement, seulement trois sollicitations d'euthanasie ont été faites aux soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame, au cours des treize dernières années.

Tolérée au Pays-Bas, cette pratique est interdite partout ailleurs dans le monde. Au Canada, elle équivaut à un meurtre au premier degré et rend passible d'une peine minimale de 25 ans. L'aide au suicide est également considérée par le code criminel comme une infraction, et ce même si la tentative de suicide n'est plus un crime depuis 1972. Il s'agit d'ailleurs d'un des rares cas en droit pénal où la loi punit le complice d'une infraction inexistante.

Il y a cependant apparence de contradiction entre le code criminel et le code civil. L'article 19 de ce dernier code stipule que «la personne humaine est inviolable. Nul ne peut porter atteinte à la personne d'autrui sans son consentement ou sans y être autorisé par la loi». Aussi, l'article 19.1 ajoute que «nul ne peut être soumis sans son consentement à des soins, quelle qu'en soit la nature, qu'il s'agisse d'examens, de prélèvements, de traitements ou de toute autre intervention».

Or comme c'est le cas pour Nancy B., cette jeune fille de Québec paralysée de la tête aux pieds, l'arrêt des traitements peut éventuellement provoquer la mort du demandeur. Le médecin exhaussant cette demande se rend-t-il ainsi coupable d'aide au suicide? Dans l'affaire de Nancy B., et qui servira probablement d'exemple pour les causes ultérieures, le juge a conclu que «l'homicide et le suicide ne sont pas des morts naturelles tandis que dans le présent cas, si la fin de Nancy B. survenait après la cessation du traitement de soutien respiratoire, ce ne serait que le fait de la nature» (*La Presse*, 7 janvier 1992).

En définitive, si le fait de vouloir se suicider n'est plus un crime, nulle part dans la législation canadienne ne reconnaît- on un «droit de mort» au citoyen, tant cette réalité paraissait évidente jusqu'à aujourd'hui. De plus, le milieu des soins palliatifs n'a pas produit de héros équivalent à Henri Morgentaller, qui n'a pas hésité à porter sa cause devant les tribunaux et l'opinion publique afin de forcer l'évolution des lois.

Mais, comme la pratique de la médecine ou du droit a ses limites, le «mourir» devrait être une réalité personnelle avant d'être une responsabilité professionnelle. Il est temps d'avoir recours à la moralité plutôt qu'à la légalité pour résoudre les problèmes éthiques de la médecine moderne.

Ce n'est pas en changeant des virgules de place — entendre réforme du code civil — que l'on assainira le débat sur l'euthanasie: pendant que la province entière écoutera, toutes voix retenues, le dernier grincement du respirateur de Nancy B., des victimes de la désespérance en mourront d'envie.

Le cas de Nancy B. et les autres

MARIE-FÉE PROULX
École secondaire Royal George

Lorsqu'on parle d'euthanasie, il ne s'agit pas de laisser mourir quelqu'un pour qui nous ne pouvons rien faire de vraiment utile, mais bien d'abréger la vie d'un malade pour ne pas le faire souffrir, ou encore, malgré l'absence de douleurs physiques, parce que sa vie n'a plus de sens et est inutile.

Si nous prenons, par exemple, le cas de Nancy B., jeune femme de 25 ans, paralysée de la tête aux pieds, capable de communiquer verbalement. Elle a demandé à être débranchée du respirateur artificiel qui la maintient en vie depuis deux ans. Le médecin qui la soigne et le comité d'éthique de l'hôpital ont refusé de débrancher le respirateur, préférant laisser aux tribunaux le soin d'examiner la situation pour ensuite prendre la bonne décision.

Le jugement a donné la permission à Nancy B. d'être débranchée et d'avoir recours à l'assistance médicale nécessaire pour éviter que l'opération ne devienne en quelque sorte de la torture.

Mais qu'advient-il de ces malheureuses personnes incapables de communiquer la moindre parole ou le moindre geste, à moins que ce ne soit le versement d'une larme? Chaque cas est particulier et peut avoir une portée différente sur l'ensemble de la question d'euthanasie. Mais comme le souligne Me Anne Lapointe, avocate de Nancy B.: «On n'aura cependant pas à se présenter devant le tribunal pour chacun des cas.

À moins de reconnaître l'euthanasie comme le droit de refuser un traitement, le patient doit continuer d'endurer sa souffrance en étant maintenu en vie artificiellement.

D'autre part, le jugement du cas de Nancy B. établit que le fait d'arrêter un traitement ne constitue pas un acte criminel. Il place le médecin à l'abri de tout doute. Aussi, comme le mentionne la Presse Canadienne: «... le débranchement du respirateur de Nancy B. pourrait favoriser l'adoption d'amendements au Code criminel pour protéger les médecins qui, à la demande d'un patient, interrompent ou n'entreprennent pas un traitement.» Il faut donc reconnaître que les droits de plusieurs malades seront dorénavant respectés, et l'incertitude chez les médecins sera éliminée. Les médecins vont désormais savoir ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire.

Dans de tels cas où la pratique de l'euthanasie se révèle être la solution pour un malade pour qui la vie n'a plus de sens et est devenue inutile — celui-ci étant lucide et conscient de surcroît — il faut lui laisser le droit de décider de sa destinée... de sa vie. Répondre à la volonté d'un malade par la cessation de traitements ne fait que laisser la nature suivre son cours.

Il faut respecter le choix de chacun

ANNIE BEAUDIN
École Jean-de-la-Mennais

Il est évident que devant la mort, on reste sans armes et sans recours. Personne ne peut expliquer pourquoi on doit partir vers l'au-delà et personne ne peut non plus comprendre pourquoi certaines personnes veulent laisser leur vie terrestre pour partir vers le bonheur promis.

Un problème très controversé ces temps-ci circule d'une bouche à l'autre: avons-nous le droit de nous laisser mourir quand tous les espoirs ne sont pour nous que des poussières de rêves?

L'euthanasie est un sujet difficile à aborder, comme d'ailleurs tout sujet traitant de la mort. L'euthanasie est l'une de ces méthodes pour mourir.

Un méthode par laquelle on vous délivre de vos souffrances en essayant, du mieux possible, de le faire dans la sérénité la plus totale.

Plusieurs gens avancent que cette mort est tout simplement un suicide. Je pense que l'euthanasie est bien différente du suicide. Si nous prenons pour exemple une personne clouée à un lit d'hôpital depuis deux ans.

Des émotions

Elle a connu toute une gamme d'émotions. Quand les esprits reviennent à la normale, on perçoit une lueur de désespoir chez le patient. La réalité lui est très difficile à accepter. Puis il s'accroche à l'espoir de toutes ses forces. Il espère, prie, surmonte les moments plus creux et continue toujours d'être assoiffé d'espoir.

Cependant, après quelque temps, quelques années, les espoirs s'estompent puis s'étouffent à travers ces cris de désespoir du coeur.

Le patient n'espère plus rien de la vie et désire la quitter en donnant ainsi une immense délivrance à son corps, son coeur, tout son être. Il ne veut pas se suicider, il veut délivrer cette âme emprisonnée dans ce corps devenu immobile.

Je trouve déplorable que des gens osent dire que ces grands malades, ces êtres ayant un coeur et victimes du destin, soient des fardeaux pour la société ou pour le gouvernement.

Peut-être ont-ils le droit de mourir, mais ils ont également le droit de vouloir survivre. Le coeur n'est jamais un légume pas plus que le corps lui-même. Il est donc normal que le patient, voyant sa vie réduite à rien du jour au lendemain, ressente l'envie de partir alors qu'il est encore conscient que ses espoirs s'atténuent d'un jour à l'autre.

Ces malades souffrent énormément et au fond de leur espoir se cache un grand cri de détresse.

Il ne faut donc pas chercher plus loin. Je crois qu'il est important de les respecter dans leur choix. La vérité de leur vie, ils la connaissent très bien et personne ne peut la leur cacher.

Ne croyez-vous pas que leur bonheur à eux se résume par leur délivrance?

Mon expérience dans les couloirs de la mort

VINCENT MONTÉ
Collège de L'Assomption

Comme le titrait *La Presse* mardi dernier, Nancy B. obtient le droit de mourir. Depuis juin 1989 qu'elle est maintenue en vie artificiellement par un respirateur.

L'histoire de Nancy B. remet en question un important débat dont le verdict influencera les valeurs d'une société pour les années à venir.

Mais je veux vous parler de mon expérience comme préposé aux bénéficiaires dans un centre hospitalier pour soins prolongés... dans les couloirs de la mort, si vous préférez...

Lorsqu'on pénètre pour la première fois dans l'un des dix départements du Centre hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci, le choc est difficile à encaisser.

Voilà quarante bénéficiaires, quarante invalides qui en sortiront sur un lit de mort. La majorité sont conscients, doit-on admettre.

Leur qualité de vie

Capables de converser avec vous et moi sur un sujet que leur petit écran a abordé dernièrement, mais incapables de feuilleter le moindre quotidien. Aptes à converser avec vous et moi, mais incapables de sortir de leur lit ou leur chaise roulante. Leur qualité de vie : inexistante.

Et ce n'est pas moi qui le dis. Pendant la période des Fêtes, j'y ai travaillé et près de un répondant sur deux m'a affirmé son désir de mourir. Non pas que l'on puisse être euthanasié mais que, bon, on disait que son temps était fait.

Et vlan à tous ceux que cette idée effraie, à tous ces témoins extérieurs qui disent que les premiers mots qui lui viennent à la bouche sont : « Hey, chose, viens donc à ma place. On verra bien ».

Et les inconscients? J'ai abordé la question avec quelques infirmières, médecins, et membres de la famille et la réponse générale fut que « la mort serait la meilleure chose qui pourrait leur arriver ». Et qui donc peut se permettre d'infirmer ceci ?

Pour quelle raison ? Même la médecine qui auparavant tentait de jouer à Dieu le Père, accepte aujourd'hui de soulager les souffrances du malade et non de le sauver d'une mort à court terme.

Toutes ces situations posent la question de l'euthanasie. L'euthanasie passive et l'euthanasie active — de loin la plus difficile à trancher.

Si un être lucide demande à mourir, de quel droit peut-on l'en empêcher ? Et pour celui qui « végète comme une plante » — terme employé par un membre du personnel médical —, de quel droit peut-on le forcer à vivre ? Justement, le droit à la vie, répondront certains. Mais le droit à la mort, lui ?

GÉNIES en herbe

■ À l'occasion du 350e anniversaire de Montréal, **La Presse** propose des questions sur l'histoire de la Métropole aux équipes de l'émission GÉNIES EN HERBE diffusée tous les dimanches à 16 h 30, à la télévision de Radio-Canada. **La Presse** récompense les équipes gagnantes en offrant «L'Histoire de *La Presse*» de Cyrille Felteau; «Montréal: son histoire, son architecture» de Guy Pinard et «Maisonneuve: le testament du Gouverneur», un roman signé par Louis-Bernard Robitaille. Tous les auteurs sont de **La Presse**. Le dimanche, La Presse publie la question et la réponse de l'émission diffusée la semaine précédente ainsi que la question posée à l'émission du jour même.

QUESTION DU 29 DECEMBRE:

Comment s'appelle le plus ancien monument de Montréal encore en place, soit une colonne érigée en 1809 et qui supporte la statue d'un célèbre amiral anglais?

REPONSE:

La colonne **Nelson** est peut-être le premier monument érigé à la mémoire du vainqueur de **Trafalgar**. La statue originale était construite en pierre artificielle et on dut la remplacer en 1981

QUESTION DU 5 JANVIER

Oeuvre d'un architecte d'origine israélienne, **Moshe Safdie**, ce complexe domiciliaire, exemple d'architecture modulaire, offre une vue sur le vieux port de Montréal et sur la rive sud du **Saint-Laurent**. De quoi s'agit-il?

REPONSE

Habitat 67 devait à l'origine servir de prototype pour un nouveau concept de logement utilisant la superposition d'unités d'habitation préfabriquées en usine et montées en place sur une structure de béton au moyen de ponts roulants.

QUESTION DU I2 JANVIER

Quelle église de Montreal reproduit,a une echelle réduite, la bisilique Saint-Pierre de Rome?

La « Jeune » Presse est une initiative du service de l'information de La Presse. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à La «Jeune» Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1k9.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A TCHÉCOSLOVAQUIE



Les frères Stastny

1. De quelle ville de Slovaquie les frères Stastny sont-il originaires?
2. Brno est la ville principale de quelle région de ce pays?
3. Comment désigne-t-on la révolution où le pouvoir communiste fut renversé en 1989?
4. Qui était le principal artisan du printemps de Prague en 1968?
5. Quel réformateur religieux tchèque fut condamné au bûcher en 1415?
6. Quel tchèque a composé la sympathie «du Nouveau Monde»?
7. Quel cinéaste tchèque a réalisé le film «Amadeus»?
8. Quel joueur de tennis tchécoslovaque siège sur le conseil d'administration des Whalers de Hartford?

B CINÉMA



Manon des Sources

1. Qui interprète le vicomte de Valmont dans «les Liaisons dangereuses»?
2. Pour quel film Daniel Day-Lewis a-t-il mérité l'Oscar du meilleur acteur en 1990?
3. Qui joue Manon dans «Manon des Sources»?
4. Qui a réalisé «Elvis Gratton»?
5. Quelle chanson de Brian Adams était la chanson-theme du film «Robin des bois, prince des voleurs»?
6. De qui est le film «Camille Claudel»?
7. Dans quelle ville a lieu l'action du film «Deux femmes en or»?
8. De quel pays Bruce Beresford, réalisateur de «Robe noire», est-il originaire?

C W (tous les mots commencent par W)

1. État américain dont la capitale est Madison.
2. Lieu de la défaite finale de Napoléon 1er.
3. Prénom de Shakespeare.
4. Marque de maisons mobiles.
5. Compositeur allemand, de ses compositions font partie «Tannhäuser» «Tristan» et «le Vaisseau fantôme».
6. Auteur du «Portrait de Dorian Gray» et de la «Ballade de la geôle de Reading».
7. Frères qui ont effectué le premier vol mécanique en 1903.
8. Adversaires des Tories, les membres du Parti Libéral étaient auparavant désignés sous ce nom.

D AUTOMOBILES

1. Quelle marque d'automobiles américaines porte le nom du chef Indien qui se révolta contre les Anglais peu après la conquête?
2. Quelle automobile fut crée par Colin Chapman en 1947?
3. Quelle marque italienne possede un trident comme sigle?
4. Que signifie l'abreviation BMW?
5. Quelle marque porte le nom du créateur des Coccinelles?
6. Quel était le prénom de Ferrari?
7. Quelle est la principale automobile fabriquée en Tchécoslovaquie?
8. Quelle voiture russe possède le même nom que le plus grand fleuve d'Europe?

E ONTARIO

1. Dans quelle ville se trouve l'université Queen's?
2. Quel ancien chef du NPD était député d'Oshawa?
3. Quelle héroïne de la guerre de 1812-13 est maintenant associée au chocolat?
4. Quelle grande île est située dans le lac Huron?
5. Quelle ville du nord ontarien, située entre les lacs Nipissing et Trout possède une équipe de hockey se nommant les Centennials?
6. Quel minerai est exploité à Sudbury?
7. Quel fort est situé à Niagara-on-the-lake?
8. Quelle candidate à la direction du Parti Libéral du Canada était originaire d'Hamilton?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot codé (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parentheses).

Ce mot codé vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déja fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex.: GARE — RAGE) ou partielle (ex.: GARE — ARE). Vous déterminez le nombre de lettres de chaque anagramme à trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondahte dans la grille.

MOT CODÉ

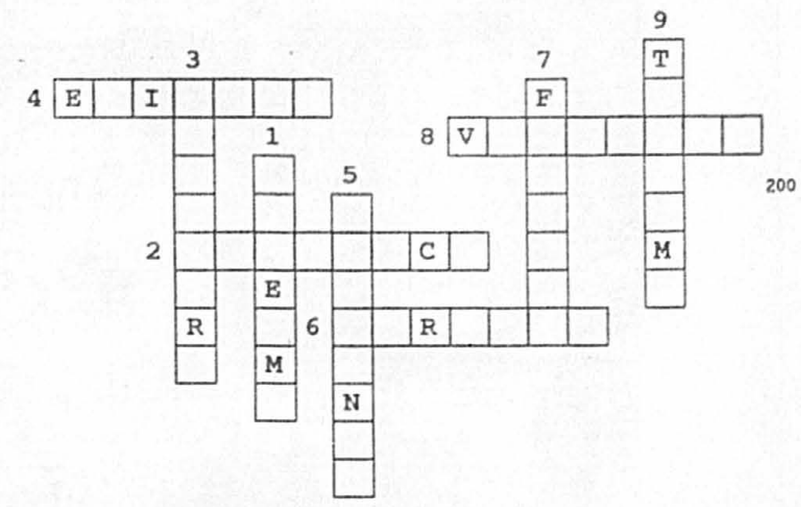
2-3 8-9 3-4 1-2 4-5 7-8 5-6 6-7

DÉFINITION Contrefait. (DEFFIMOR)

MOTS	DÉFINITIONS	MOTS	DÉFINITIONS
1. A_____	Assure qu'une chose est vraie. (7 lettres)	5. M_____	Freinant. (8 lettres)
2. F_____	Transformer un oeuf en embryon. (8 lettres)	6. T_____	Arriva à sa fin (v. pr.). (7 lettres)
3. F_____	Indifférence. (8 lettres)	7. G_____	Frappera sur la joue avec la main ouverte. (7 lettres)
4. D_____	Élever à l'égal des dieux. (7 lettres)	8. R_____	Recueillait. (8 lettres)
		9. O_____	Passèrent sous silence. (7 lettres)

SOLUTION DU No 199:

1. MONTERA — MATRONE
2. PRENATAL — PARENTAL
3. POSTDATE — PODESTAT
4. ENTACHE — ÉTANCHE
5. DÉSIRER — RÉSIDER
6. LAPIDÉE — PLAIDÉE
7. PÉNÉTRA — PARENTÉ
8. VITALES — ESTIVAL
9. ALPINE — PINÉAL



Anacroisés

Philippe Guérin

L'utilisation du terme «anacroisés» est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

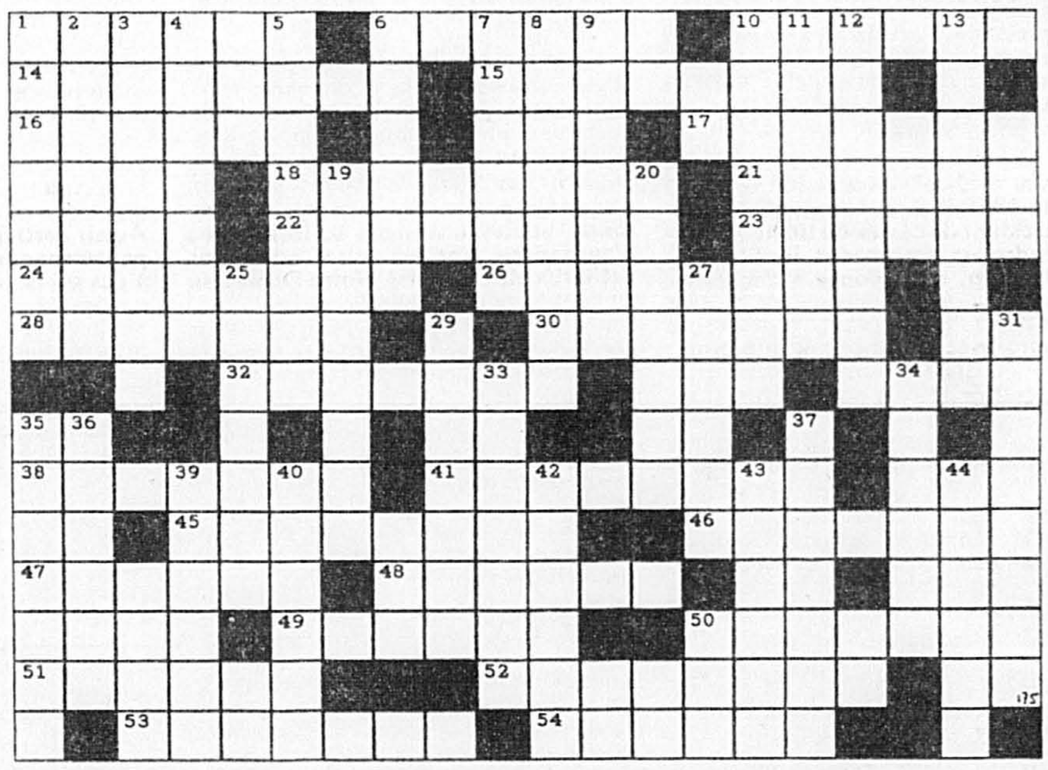
Les anacroises sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse).*** *Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

HORIZONTALEMENT

1: E M M N O T
6: A D E H S Y
10: C E E I R Z (2)
14: C E E E I O L R
15: D E E E M N R V
16: A E I L M N (2)
17: G I O O R U U
18: A D E I P T T U (2)
21: A C E E R R (4)
22: E I I N O R R S
23: A E E N S S (3)
24: C E E E N N O S
26: E E E G R S T T
28: A N N O S S T
30: A E I L N O T (3)
32: A E R S T T U (3)
38: A B D E I O U
41: A E I N N O R T (4)
45: E E I L M R T U
46: C E E E H M R
47: E I I M P S
48: A E G L R S (4)
49: A I I O S T
50: E F I I M N N
51: E E I R T V (6)
52: A H I N O R S T
53: E E E I N R S (6)
54: A A E L N S (2)

VERTICALEMENT

1: E E E M M R S
2: A A C I N O R
3: E L M N O O S T
4: E E I L N S T
5: A E E I N N T T (2)
6: C E H O S T
7: A A I M S T (4)
8: D E E E L M S U
9: A D E E I R V (2)
10: A C D E F I T U
11: A C E I N R T (9)
12: E E E G N R R T (4)
13: E E E O R S T U (2)
19: A E E E G R S P (4)
20: E E G O R R T
25: A C E O O S U (2)
27: E E I I S T
29: E I O S T T U
31: A E E L L N R T
33: A G E E N R T (9)
34: A A F G H N
35: A B C E I L R (4)
36: A A B I I M
37: E M N O P S U
39: E I I M N S (2)
40: E L R S T U (2)
42: A A I R R T (2)
43: E E E M P S
44: E E I N R Z (2)



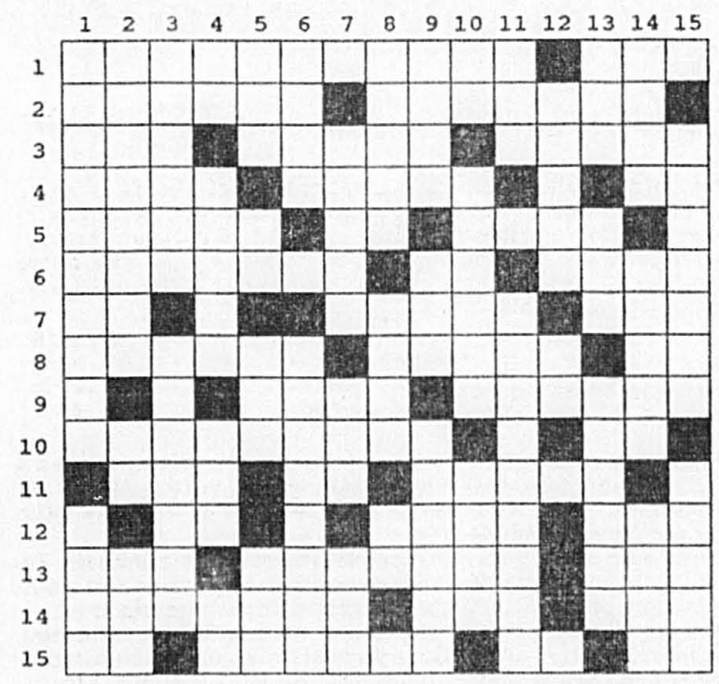
SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(LES ALPES)



400

HORIZONTALEMENT

1. Site des jeux Olympiques d'hiver de cette année — Celui du Grand-Saint-Bernard, par exemple.
2. Qui a donné son adhésion à un parti — Exposées à feu vif.
3. Plante qui vit en parasite — Amas chaotique de glaces aux endroits où la pente du lit glaciaire s'accentue — Crochets.
4. Volcan italien — En Suisse, fromages blancs — Bruit de tambour.
5. Prénom féminin — *Idem* — Dans la montagne, versant à l'ombre.
6. Région de l'Italie continentale — À la fin d'une lettre — Partie d'un ballet dansée par un seul artiste.
7. *Id est* — Muse — Résidu.
8. Échelle d'alpiniste — Sifflent — Radon.
9. Sommet des Alpes suisses — Permanentes, elles peuvent donner naissance aux glaciers.
10. Vallée du Valais — Sa Sainteté.
11. Oiseau palmipède — Partie de lustre — Défalquent.
12. Kilomètre — Maître spirituel — Rivière de Suisse.
13. Le moi — Jaunisses — Cri de douleur.
14. Personne stupide et incapable — Baie du Japon — Touffu.
15. Pronom — Commune du Valais — Appris — Exemple.

VERTICALEMENT

1. Station de sports d'hiver de la Haute-Savoie — Massif des Alpes-Maritimes.
2. Col des Alpes — Lac du Soudan — Dialecte chinois.
3. Rendu moins vulnérable — Massif des Alpes aux confins de la Suisse, du Liechtenstein et de l'Autriche.
4. Article espagnol — De cette façon — Unité d'équivalent de dose — Phénomène.
5. Thymus du veau — Astate — N'est pas toujours chaud — Pas ailleurs.
6. Chevilles — Rivière des Alpes françaises du nord.
7. Ce qui domine — Coule en URSS — Trois fois.
8. Chamois — Est formé par la réunion de deux torrents alpins — Germanium.
9. Serre avec un cordon — Passe à Lourdes — Récipient.
10. Mesure chinoise — Col des Alpes suisses — Vachement.
11. Dans la rose des vents — Qui occasionnent de grosses dépenses.
12. Cabanes en bois de sapin — Titane.
13. Démonstratif — Partie déprimée d'une crête montagneuse — Station de sports d'hiver suisse.
14. Agir sans hésiter — Monnaies — Fait son nid, en parlant d'un oiseau de proie.
15. En Haute-Savoie — Se dit d'un chemin encaissé.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	A	N	I	T	E	U	S	E	■	L	A	C	H	E
2	A	L	O	S	E	■	R	A	N	C	U	N	I	E	R
3	N	O	N	E	T	R	E	■	V	A	I	N	■	M	I
4	T	I	C	■	U	■	M	A	I	S	■	E	T	■	G
5	A	■	H	O	S	T	I	L	E	■	F	A	U	T	E
6	R	D	A	■	■	R	E	A	■	P	■	U	■	A	■
7	D	E	L	I	R	A	■	I	O	L	E	■	O	R	E
8	■	P	A	N	■	V	I	N	D	I	C	A	T	I	F
9	A	R	N	■	S	E	C	■	I	S	E	R	E	■	F
10	R	A	T	S	■	R	I	D	E	■	R	I	■	I	R
11	I	V	■	B	A	S	■	R	U	■	V	A	L	D	O
12	D	E	L	I	T	■	F	E	S	S	E	■	A	I	N
13	E	■	I	R	O	N	I	S	E	■	L	■	S	O	T
14	■	A	M	E	N	E	■	S	■	S	E	C	■	T	E
15	B	L	E	S	E	■	B	E	T	E	■	I	R	E	S

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER 399

Scrabble

Philippe Guérin

Bonne année ! (suite)

Après la récapitulation, la semaine dernière, des grands moments de l'année passée, voyons ce que nous réserve la nouvelle année.

Il est certain que le grand moment de 1992 sera les championnats du monde qui se dérouleront cette année au Québec. Normalement le Québec n'aurait dû accueillir ces championnats qu'en 1993, mais à sa demande, la France (dont c'était le tour en 1992) a accepté d'inverser l'ordre. Car 1992, c'est l'année du Tricentenaire de Montréal. Mais la logique n'a pas été suivie jusqu'au bout. Alors que la logique dictait de choisir Montréal ou sa banlieue pour être à pied d'oeuvre pour les Festivités, c'est finalement Hull qui a été choisi. Il faut dire qu'à l'époque des premiers contacts de réservation de salle, il fut difficile de trouver une salle répondant aux besoins d'une telle manifestation à des prix abordables. Peut-être qu'aujourd'hui, en raison de la récession, davantage d'endroits sont disponibles et les administrateurs de ces salles moins gourmands!

Donc Hull a été choisi et c'est une bonne chose pour l'Outaouais où le scrabble, présent depuis une dizaine d'années a du mal à prendre de l'ampleur. Longtemps le club de Hull fut le seul club de la région. Pendant quelques années, on pouvait jouer au scrabble à Maniwaki. Enfin Gatineau est né voilà deux ans.

Ces championnats constituent un grand rendez-vous en raison d'abord de l'importance de l'événement et aussi parce qu'il faudra attendre de longues années avant que ne revienne le tour du Québec. Car déjà le Québec devance son tour d'une année et ensuite, normalement, chacune des dix fédérations de la fédération internationale pourrait l'organiser tour à tour, ce qui signifierait pas de championnats du monde au Québec avant 11 ans. Mais, rassurez-vous, certaines fédérations sont encore trop jeunes pour tenter l'aventure et passent leur tour. Mais en tout cas, pour revoir les championnats du monde en Amérique du Nord, il faudra attendre au moins 1997 et plus encore si une ou plusieurs nations africaines se décident d'accueillir les championnats du monde. Réservez-donc sur votre agenda la période du 12 au 16 août 1992!

Pour une fois le Québec pourra aligner une équipe complète avec ses meilleurs joueurs qui n'auront pas de gros problèmes financiers à se déplacer à Hull. Espérons alors que les 3B (Buteau, Bédard, Boulianne) et les autres seront au meilleur de leur forme.

Pour cette nouvelle année, espérons que les responsables de club ne se feront pas tirer l'oreille pour mettre sur pied des tournois. Ils sont très populaires et rares sont ceux qui ne sont pas complets plusieurs semaines avant.

Espérons que l'opération «Amène un ami» lancée par la fédération québécoise sera un succès et qu'elle contribuera à grossir les rangs de la fédération, à former de nouveaux clubs en région, mais aussi à Montréal qui souffre de désertification (cinq clubs seulement sur l'Ile de Montréal!)

Souhaitons aussi un grand courage au conseil d'administration de la fédération qui en plus de son travail habituel devra veiller au bon déroulement des championnats du monde.

Souhaitons aussi que des bénévoles compétents et entreprenants se fassent connaître pour combler les postes de responsables de comités aussi importants que celui des Jeunes (c'est notre relève) et celui de la Promotion (pour nous faire mieux connaître).

Souhaitons encore que les meilleurs ne se reposent pas sur leurs lauriers et continuent à travailler pour que progresse le niveau général du scrabble au Québec.

Nous avons une année pour tenter de réaliser tout cela.
Au travail!

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Partie disputée au club des «Trouble-Tête» de Lasalle le 15 décembre 1991.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	AEIKLLZ			
2.	K+AEMSUU	ALLIEZ	H7	50
3.	EMUU+GNL	SKAI	10E	33
4.	ADDHISW	LUGEZ	12D	30
5.	DHI+ERRG	DAWS	8H	51
6.	H+EEUINR	REDIGER	11G	21
7.	EIN+MNS?	HUER	12L	28
8.	ACEPTUU	MINER(O)NS	O8	122
9.	TUU+LLCR	PLACE (1)	9G	22
10.	AABEMNT	CRUT (2)	13B	16
11.	AMN+HEUT	BEAT	14A	25
12.	A+ELNOT?	HUMENT	15D	53
13.	ABEEPNV	TALO(N)NES	E3	64
14.	AEOUYLN	PAVEE	2B	32
15.	EAU+IENR	ONLAY (3)	I3	46
16.	IFEMOOT	ENNUIERA	4H	70
17.	QE+DROOX	MOTIF	1F	30
18.	QOE+VBSU	REDOX (4)	M3	50
19.	EQ+JTIII	BUVONS	8A	36
20.	OII+AEOS	JETAI	O1	36
21.	OII+SF	SAQUES	K1	36
22.	IOS	FI	D4	22
		SI	N6	19
				892

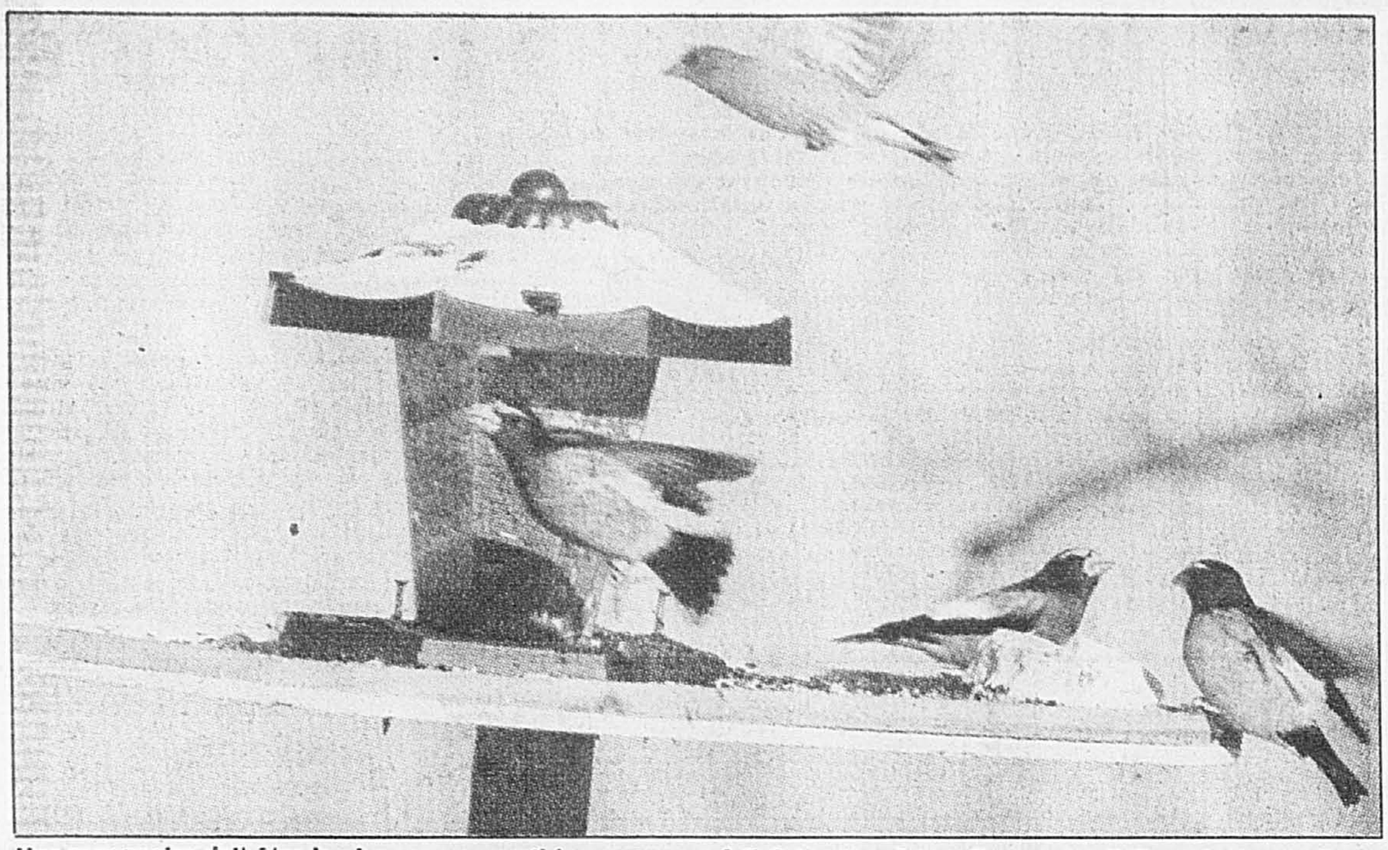
Commentaires:

1— PLACET, copie des conclusions de l'avocat remises au greffier, en 9G pour 23 pts.
2— LUSTUCRU, pauvre diable, en E6 pour 20 points.
3— ONLAY, incrustation d'or recouvrant la dent.
4— REDOX, qui comprend simultanément une réduction et une oxydation.

Résultats:

	Pts
1er Philippe Guérin	854
2e Nadège Jault	823

À tire-d'aile...



Une mangeoire doit être le plus en vue possible, comme en fait foi cette photo d'un poste d'alimentation réalisée au Jardin botanique de Montréal.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Placer les mangeoires bien en vue



PIERRE GINGRAS

La question revient à chaque année. «Il n'y a pas d'oiseaux à ma mangeoire alors que mon voisin, lui, est comblé. Que faire pour obtenir du succès?»

Mais au fait, vous êtes-vous demandé pourquoi le voisin réussit, lui? Par exemple, vit-il dans un milieu écologique intéressant, alors que vous êtes isolé dans un endroit peu propice?

C'est un peu mon cas. J'ai quelques arbres autour de la maison mais l'endroit reste relativement isolé par rapport à un environnement urbanisé, presque entièrement dépourvu d'arbres. Aussi je ne suis guère surpris mais un peu jaloux, tout de même, de mon voisin qui reste à un kilomètre de chez moi, dans un milieu agricole en régénération. Hiver après hiver, il accueille quotidiennement des dizaines de gros-becs errants, des tourterelles, de nombreuses mésanges, des geais bleus, des pics, quelques bruants, et parfois, quand ils sont dans la région, des chardonnerets, des siserins flammés. Depuis quelques semaines, un couple de cardinaux s'est même ajouté au groupe.

Au même moment, chez moi, la visite est beaucoup plus limitée. Et pourtant, la nourriture offerte est plus diversifiée que chez le voisin et le nombre de mangeoires, plus grand.

Bref, voilà une situation où on ne peut faire grand chose.

Il faut aussi tenir compte du temps. Jusqu'à maintenant, l'hiver n'a pas été très rigoureux et la neige, peu abondante. Si bien que les oiseaux ont beaucoup de nourriture à se mettre dans le bec et leurs besoins énergétiques sont moins grands que s'ils étaient confrontés tous les jours à des températures glaciales.

Une mangeoire bien en vue

Mais certains trucs peuvent contribuer à attirer un plus grand nombre d'oiseaux chez vous.

Dans le temps des Fêtes, j'étais invité chez des amis qui ont loué un chalet au lac Supérieur, dans les Laurentides, près de Saint-Faustin, juste en face du versant nord du mont Tremblant. En dépit du développement immobilier considérable dans le coin, l'endroit est encore boisé.

Au milieu de la galerie, à un mètre d'une immense baie vitrée, une belle mangeoire, genre petite cabane, était installée sur la rampe. Et pour faire plus naturel, on l'avait entourée de branches de sapin. On avait aussi attaché à la rampe un chicot de bois où était suspendu un silo à chardonnerets. Quelques morceaux de gras dur étaient aussi accrochées aux branches mortes. Bref, l'installation était tout à fait charmante. Mais à part quelques rares mésanges qui venaient de temps à autre jeter un coup d'oeil sur le menu du jour, c'était le désert.

Au même moment, à 150 mètres plus loin, à une autre petite cabane en bois, suspendue cette fois à une corde à linge, la foule se bousculait: gros-becs errants, mésanges, et geais bleus se comptaient parmi les espèces que l'on pouvait distinguer.

L'opération «mangeoire» fut donc mise en branle.

Dans un morceau de contreplaqué, on tailla deux plateaux carrés d'environ 70 centimètres de côté (28 pouces) doté d'un rebord (fait avec un quart-de-rond) d'environ 2,5 cm (un pouce). Le premier fut placé sur le coin de la galerie, bien en vue, garni de tournesol noir et d'arachides en écales. L'autre fut installé au centre de la galerie. Nettoyée de son tournesol rayé (un peu trop dur à décortiquer, à mon avis), la cabane se retrouva au centre du deuxième plateau. Le silo à chardonneret fut vidé du «mélange pour oiseaux sauvages» qui ne pouvait être accessible par les minces fentes de la mangeoire et empli de graines de chardon. Du suif vendu coommercialement à cette fin prit la place des rognures de gras.

C'était en fin d'après-midi, le 31 décembre.

Au matin du Nouvel An, miracle!

Si le va-et-vient continuel des mésanges était commencé manifestement depuis un bon moment, les autres oiseaux ont semblé attendre notre réveil pour se manifester. Vers dix heures, les premiers gros-becs errants ont fait leur apparition dans le plateau situé au coin de la galerie. Bientôt, ils étaient des dizaine aux alentours et j'en ai compté jusqu'à 12 dans la mangoire.

Intimidés par tout ce monde, les geais bleus se sont nourris d'arachides durant plusieurs heures à un mètre de nos yeux. Ils étaient quatre ou cinq. Et peu à peu, les gros-becs se sont déplacés progressivement d'une mangeoire à l'autre. Un sizerin flammé s'est aussi pointé le bec. Mais le clou du spectacle fut ce petit groupe de durs-becs des pins, ces gros mâles roses, ces femelles verdâtres et ces jeunes à tête rousse. C'était d'ailleurs la première fois que je voyais des durs-becs d'aussi près. J'ai appris que le lendemain, des pics s'étaient aussi manifestés pour prendre leur ration de gras.

Bien sûr, la situation est particulière. Mais la conclusion semble évidente. Plus la mangeoire est en vue, plus elle sera remarquée. Vous augmenterez aussi vos chances d'attirer les oiseaux en installant plusieurs mangeoires sur votre terrain. Le plateau ouvert est facile à monter et ne coûte pratiquement rien. Il est souvent beaucoup plus efficace qu'une mangeoire suspendue même s'il peut aussi attirer les pigeons domestiques dans certains milieux.

PETIT OUBLI...

■ La photo des goélands à bec cerclé parue la semaine dernière était signée Anne-Marie Dulude, une biologiste de l'Université de Montréal qui fait beaucoup de recherche sur cette espèce.



Spécial «oiseaux»

La revue trimestrielle Quatre-Temps, *la revue des Amis du Jardin du Jardin botanique de Montréal, vient de consacrer son dernier numéro aux oiseaux de chez nous. La qualité des photographies reproduites sur papier glacé et l'intérêt des textes font un succès de cette édition spéciale. Plusieurs auteurs de ce numéro sont d'ailleurs connus des lecteurs de La Presse, comme Pierre Bannon, Normand David, André Dion ainsi que Normand Fleury, Pierre Drapeau, Daniel Jauvin, Rodger Titman et Desneiges Perreault, tous des gens qui ont ont apporté un jour ou l'autre leur concours à la chronique À Tire d'Aile. On y trouve aussi un texte impressionniste du poète-naturaliste Pierre Morency ainsi qu'une réflexion de l'astrophysicien Hubert Reeves.* Quatre-temps *se vend 4,50 $ et on peut se le procurer au comptoir des Amis du Jardin botanique, rue Sherbrooke ou en écrivant au 4101, rue Sherbrooke est, bureau 125, Montréal H1X 2B2. Tel: 872-1493 (frais de livraison: 1,50$).*

Photo-couverture de Quatre-Temps, par Gilles Deslisle

Les petits compagnons

Le «distemper» comme maladie des jeunes chats



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

Avoir «sept vies», ça ne vous donne pas pour autant une immunité à toutes épreuves! Un bataillon de maladies infectieuses en effet, souvent graves, parfois mortelles, menace la santé, voire la vie, de nos chats. Citons, parmi les plus connues: la rage, les maladies respiratoires (comme la rhinotrachéite qui cause de violents éternuements), la leucémie et la péritonite infectieuse (qui tuent à petit feu)... Ces fléaux félins peuvent heureusement être prévenus totalement ou en bonne partie aujourd'hui par les vaccins de la médecine vétérinaire moderne.

La plus commune de toutes les maladies contagieuses cependant, celle qui fauche le plus vite et sûrement, surtout les jeunes chatons ayant à peine quitté le sein maternel (et donc la protection des anticorps du lait), c'est bien sûr celle qu'on nomme improprement le «distemper». Mais qui s'appelle aussi, selon les latitudes géographiques: leukopénie infectieuse, antérite infectieuse, Katzenstaube, typhus du chat, panleukopénie, distemper du chat... Ou encore «maladies des jeunes chats».

Faiblesse

Le scénario des symptômes successifs est assez classique. Malheureusement trop bien connu de nombreux lecteurs dont le chat y a déjà goûté! Vous achetez donc dans une animalerie, dans un refuge de la SPA, voire chez un particulier un jeune chaton de deux mois, tout pétant de santé. Mais non vacciné, ou qui vient tout juste de l'être. De deux à dix jours plus tard, cet animal plein de vitalité (il a déjà escaladé plusieurs fois les rideaux!) donne soudain des signes inquiétants d'abattement et de faiblesse. Il joue moins; refuse de manger, même ce qu'il y a de plus alléchant dans votre assiette.

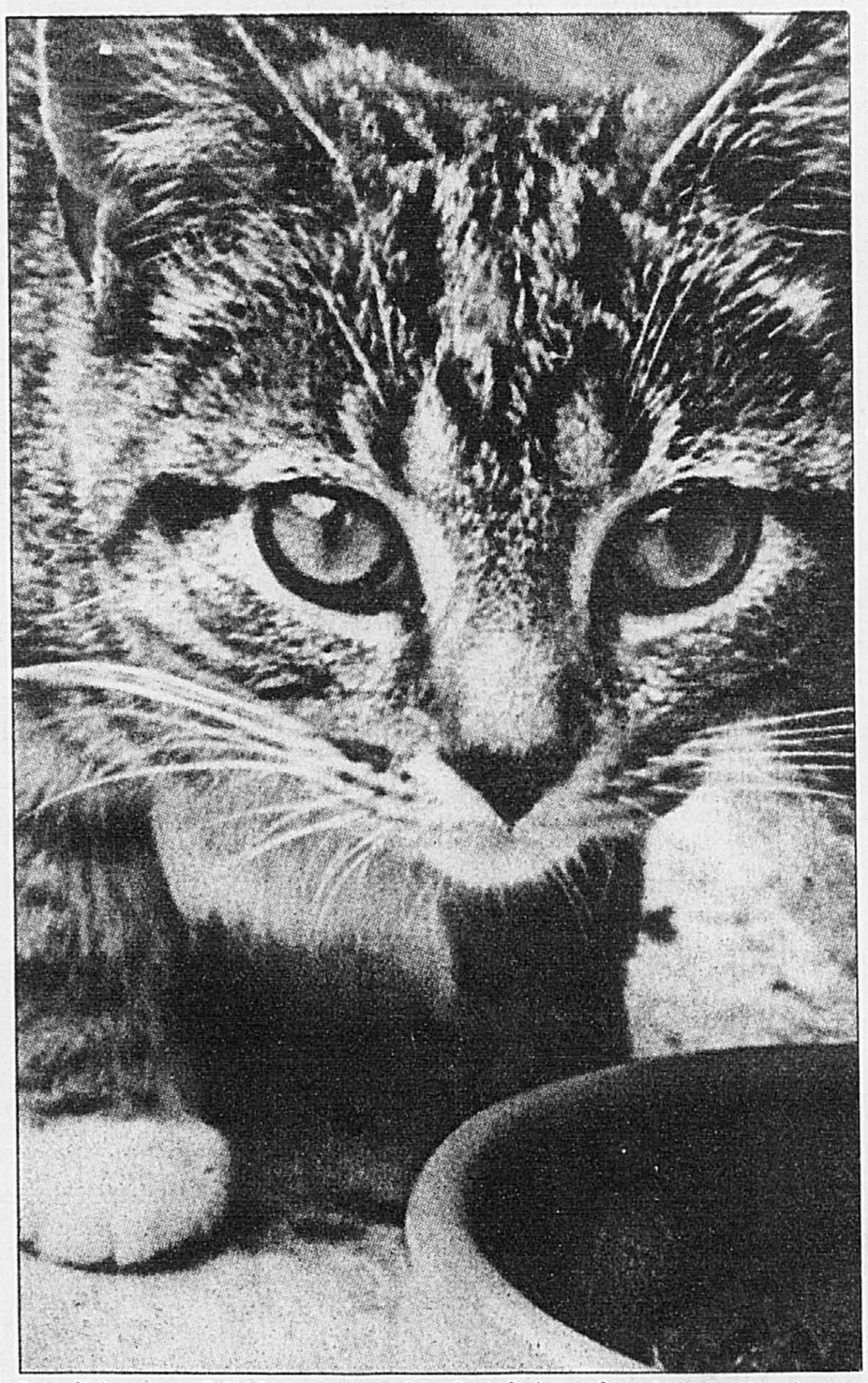
Si vous prenez sa température, le thermomètre indique 40°C ou plus encore. L'appétit de ce pauvre chaton diminue de 50 p. cent deux jours après l'exposition au virus. Pour disparaître complètement par la suite. Minou boit beaucoup moins aussi.

Le chat malade — car ce virus frappe sans discrimination les jeunes comme les adultes non vaccinés — cesse de se laver. Son poil deviendra donc sale et terne. Vers le cinquième jour, la dépression est très forte; ses yeux sont, comme on dit, dans la «graisse de bine». Les troisièmes paupières apparaissent. Sa peau, lorsqu'on la soulève, retombe lentement, signe caractéristique de déshydratation. Attitude typique aussi: le chat atteint du «distemper» a l'air... bête, la tête penchée entre ses pattes sur un bol d'eau dans lequel il ne boit pas.

Aiguille

Très souvent il vomira une substance écumeuse ou de couleur jaunâtre. La diarrhée peut apparaître aussi. Son petit derrière sera alors vite souillé faute de toilettage. Au tout début, la haute température exceptée, on pourrait bien sûr croire, à cause des vomissements violents, que Minet a bouffé quelque corps étranger (fil, élastique, aiguille, glaçons de l'arbre de Noël, boules de poils...)

Si votre chat présente de tels symptômes, ne perdez pas une minute. La maladie étant confirmée par une analyse sanguine et prise en main tôt (tout dépendant bien sûr de son âge, de sa résistance physique, ou de ses réserves d'énergie), les chances de sauver minou ne sont pas nécessairement mauvaises. Même si la mortalité est assez élevée. Par contre, dans certains cas suraigus, la mort pourra le faucher dans les douze premières heures...



Le «distemper» fait des ravages chez les chats en bas âge sevrés et non-vaccinés. Signe de faiblesse au début: la troisième paupière apparaît, minou refuse de manger.

Un minou malade de la leukopénie devra bien sûr être hospitalisé daredare quelques jours pour soins intensifs et être totalement isolé. Il sera réhydraté par l'administration quotidienne de fluides intraveineux; recevra des injections d'antibiotiques; des suppléments de vitamines. Parfois même des transfusions de sang d'un chat donneur ayant un titre élevé d'anticorps.

Garantie

La meilleure prévention bien sûr demeure le vaccin donné en deux doses: une à huit semaines, l'autre un mois plus tard, suivie d'un seul rappel annuel. Chose étrange, cette maladie frappe les petits minous mais aussi les autres imposants membres de la famille des félidés. Particulièrement les pensionnaires des jardins zoologiques ou des parcs safaris non vaccinés (lions, tigres, jaguars, léopards, etc...)

En cas d'infection confirmée, sachez que le virus est extrêmement résistant: il peut survivre jusqu'à 13 mois dans l'environnement contaminé. Aussi demandez conseil à votre vétérinaire, sur la manière de désinfecter votre logement avant d'adopter un nouveau minou. Il importe enfin, si vous avez eu récemment un animal malade ou mort du «distemper», de ne pas en prendre un autre qui ne soit pas convenablement immunisé. C'est-à-dire depuis au moins un mois.

Lors de l'achat d'un chat, certains vendeurs vous consentiront une «généreuse» garantie de 48 heures, voire de quelques jours. Considérant le délai entre lequel l'animal peut contracter le virus et l'apparition des symptômes (jusqu'à 10 jours d'incubation), une garantie de deux semaines est tout de même plus sage!